PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 février 2017

Monsieur le Maire ouvre la séance. Madame LENOIR procède à l'appel.

Monsieur VERCAMER procède aux annonces.

<u>Arrivée</u>:

Mélanie GALLIEN, Technicien Bâtiment (DSTA), le 3 janvier 2017

Départs:

- Gérard DAVO, Technicien Bâtiment (DSTA), le 31 décembre 2016
- Mohamed BENCEDIRA, Technicien (DSTA), le 31 décembre 2016
- Isabelle CARLIER, Agent Administratif (DSTA), le 31 décembre 2016
- Abdelhakim BOULAKAL, Technicien Voirie (DSTA), le 1er mars 2017

Décès:

Monsieur COQUEMPOT Christophe, le frère de Barbara, malheureusement décédé le 24 décembre dernier, beaucoup d'entre nous connaissions Christophe qui était d'ailleurs administrateur au centre social 3 Villes, qui était très présent sur la commune et qui était comme Barbara le fils de Nicole qui a été Adjointe au Maire dans notre commune. Bien évidemment à Barbara, je lui présente au nom du Conseil Municipal mes sincères condoléances et bien sûr je lui apporte toute notre sympathie et notre soutien.

<u>Annonces</u>:

Dimanche 12 Février:

- Théâtre Wallon, Zéphyr, 15h00

Mardi 14 Février :

- Ciné Vacances Zootopie, Zéphyr, 15 heures

24 et 26 Février:

- Présentation de la collection des objets et photos des habitants au Théâtre de l'Aventure

Samedi 25 Février:

- Journée des collectionneurs, salle Leplat

Vendredi 3 Mars:

- Réunion Concertation PLU Solidarité et politique de la Ville, SDF, 18h30
- Manu Di Bango, Zéphyr, 20h30

Samedi 4 et Dimanche 5 Mars:

- Jumelage avec Wiehl

Dimanche 5 mars:

- Théâtre des 2 Anes, 18 heures, Zéphyr

Vendredi 10 mars:

- Printemps des poètes, remise des prix à la SDF à partir de 14 heures

Jeudi 16 mars:

- Paganini, Zéphyr, 20h30

Vendredi 17 mars:

- Installation du Conseil de la Jeunesse 18h30, Salle du Conseil
- Nouvelle Revue spéciale « Notre quartier Aujourd'hui et Demain » du Théâtre de l'Aventure à 19 heures

Samedi 18 mars:

- Ecolo Carnaval : 15h00 départ parvis Dunant
- Concert Under the Roof dans le cadre du Printemps musical à 20h, Salle des Fêtes

Dimanche 19 Mars:

- Concert de Printemps – Zéphyr – 11h

Mercredi 22 mars:

- Cérémonie de la citoyenneté – 18h30 – Salle des fêtes

- Remise des cartes d'électeurs aux jeunes

Samedi 25 Mars:

- Journée de la Petite Enfance

Dimanche 26 Mars:

- Dictée Le Tremplin et l'AJTF – 15h - Dunant

Samedi 1er Avril:

- Fête du poisson - parcours du cœur et découverte des boucles de randonnées à partir de 14h

Dimanche 2 Avril:

- Jubilaires 10h

Fête foraine du 7 au 12 Avril Grand Place

Dimanche 9 Avril:

- Paris ROUBAIX

Mardi 11 Avril:

- Ciné Vacances – Voyage d'Arlo – 15h au Zéphyr

Samedi 15 avril:

- Chasse à l'Oeuf, 15h, Parc de la Mairie

Samedi 22 Avril:

- Brocante St Exupéry

Samedi 23 Avril:

- Elections Présidentielles - Merci de tenir les bureaux de vote

Samedi 29 avril:

- Médaillés du travail – 11h, SDF

Dimanche 30 Avril:

- Cérémonie des déportés à 11h, parking de l'Hôtel de Ville
- Concours de majorettes salle Leplat
- Bourse Expo Rétro Club de 9 à 18 heures stade Dubus

Samedi 6 Mai:

- Journée du nettoyage
- Superbus au Zéphyr 20h30

Dimanche 7 Mai:

- Elections présidentielles

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 11 MAI 2017

Informations:

Monsieur VERCAMER. Un rappel, celui de la règle des prêts de salle parce que nous recevons actuellement beaucoup de courriers de candidats ou de représentants de candidats déclarés ou non. Je vous rappelle qu'il y a une règle de prêt de salle que nous avons fixée. Je vous rappelle également que les groupes représentés au Conseil Municipal bénéficient d'une salle de réunion au titre de leurs activités et donc d'un prêt de salle compte-tenu qu'il n'y a pas de salles de disponibles en mairie dans lesquelles, ils peuvent accueillir qui ils veulent mais cela ne peut pas être des réunions publiques, c'est pour des réunions de groupes ou de privés à titre gracieux. Par contre, vous avez le droit comme tout le monde à un prêt de salles à titre gratuit dans le cadre des élections puisque tous les candidats déclarés aux élections présidentielles ou législatives ont droit à un seul prêt de salle gratuit dans le cas de ces élections, pour tous les candidats déclarés. S'îls veulent une 2ème salle, cela devient payant selon les règles de financement habituel. Je voulais le rappeler parce qu'on a eu un courrier d'un représentant qui demande une salle toutes les semaines.

2ème information, un nouveau service va être créé, c'est le service des cartes d'identité et des passeports puisqu'au 1er avril 2017, les cartes d'identité vont être biométriques comme les passeports. La mairie de Hem a donc été choisie par la Préfecture pour offrir ce service. Il y a eu une quarantaine de mairies supplémentaires dans le Nord. Compte-tenu que les petites communes aux alentours n'ont pas ce service, nous allons les accueillir et ce sera sur rendez-vous parce que le montage d'un dossier est assez long. On attend de recevoir le matériel et nous avons mis un agent supplémentaire à l'accueil pour pouvoir s'occuper de ce service.

Quelques informations maintenant sur les travaux de la mairie et notamment, le problème du stationnement. Je laisse la parole à Monsieur PASTOUR pour présenter les phases de travaux afin que vous puissiez prendre vos précautions.

Monsieur PASTOUR présente le Diaporama "Poste de Police et Hôtel de Ville"

<u>Diapo 1</u>: Phase 1a - Poste de Police

Il y a trois phases de travaux. La première phase de février 2017 jusqu'à avril 2017 avec la préparation du chantier. La préparation du chantier, je situe la mairie qui est ici et je dirais le bâtiment annexe Citadelle qui est ici. La base vie du chantier de l'Hôtel de Ville se fera entre les 2 bâtiments dans le parc et installation de modulaires pour le service social à côté de la porte d'entrée de la mairie actuelle. Tout ce qui est en rouge ici, sera donc zone de chantier puisqu'on va démarrer le chantier du poste de police et ce sera donc interdit au public et à la circulation. Les voitures pourront toujours entrer par les 2 porches avec un accès relativement restreint quand même, côté Caisse d'Epargne et côté mairie, l'accès sera identique par rapport à actuellement pour la période du 7 février à avril 2017.

Diapo 2 : Phase 1b - Poste de Police et Hôtel de Ville

Ensuite d'avril 2017 à janvier 2018, tout ce qui est côté droit de la mairie sera interdit et ce sera la zone chantier, donc on ne pourra rentrer que côté mairie principale avec uniquement l'accès aux modulaires et à la mairie telle quelle. Pendant cette période-là, le bâtiment central sera construit.

Diapo 3 : Phase 2 - Hôtel de Ville

3ème phase de chantier, de janvier 2018 à juin 2018, le bâtiment central sera fait, les travaux dans le bâtiment Citadelle seront presque terminés aussi, et donc, on va pouvoir travailler sur la rénovation de la mairie telle quelle aujourd'hui et on inverse la zone interdite au public et il accédera côté Caisse d'Epargne, cela c'est pour la dernière phase de chantier. Alors forcément, il y aura beaucoup moins de places de stationnement. En parallèle le parking pour les enseignants de l'école Victor Hugo a déjà démarré côté restaurant scolaire donc tous les enseignants ne se stationneront plus au niveau de la mairie mais se stationneront sur ce parking qui est en cours. Une information au niveau des parents d'élèves de Victor Hugo doit être faite aussi pour qu'ils déposent leurs enfants rue de Beaumont et une information sera faite aussi au niveau du personnel de la mairie pour essayer de ne pas se stationner à l'intérieur puisqu'on va essayer de privilégier quand même les places proches de l'accueil de la mairie pour le public essentiellement. Ce qui veut dire quand même que le stationnement dans le quartier autour de la mairie risque d'être un peu plus compliqué durant les phases de travaux.

Alors le personnel se stationnera au parking du CTM qui est dans la ZAC du Rivage, il faut savoir qu'il va y avoir des modulaires qui vont être installés au CTM pour les Services Techniques donc ils vont quitter le bâtiment Citadelle pour aller dans des modulaires. Il y aura également des locations de bâtiments, de bureaux supplémentaires au Rivage, pour recevoir le Service Actions Educatives pour que l'on puisse libérer le bâtiment Citadelle entièrement pour la première phase de travaux et le Pôle Social s'en va dans des modulaires proches de l'accueil de la mairie. Voilà il y a 2 ensembles de modulaires qui sont lancés en appel d'offres en location et la régie sera à l'accueil aussi. Voilà pour les informations sur le chantier qui va durer un peu plus d'un an et demi puisqu'en parallèle après, il y a aussi tous les extérieurs qui seront faits.

Monsieur VERCAMER. C'est une information de façon à ce que vous puissiez prendre vos précautions lorsque vous venez en mairie parce qu'il n'y aura pas beaucoup de places pour stationner.

VOTE D'URGENCE

Je vous propose de passer tout de suite au vote d'urgence pour intégrer une délibération à l'ordre du jour qui est la **n°22 - Commission d'Evaluation de Transfert de Charges (CLETC)** avec désignation des délégués donc on va voter cette intégration à l'ordre du jour.

Vote: Unanimité

Cette délibération viendra dans mon groupe après la délibération sur le rapport d'activité annuelle 2015 mais de toute façon, elle est prévue en vote bloqué.

Il y a également deux motions qui seront présentées après mais je propose de faire les votes bloqués avant.

Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux des 17 décembre 2015 et 14 décembre 2016.

VOTES BLOQUES

1. Exercice budgétaire 2017 - Budget principal - décision modificative n°1

- 2. Garantie d'emprunt Prêt accordé par la Caisse des Dépôts et Consignation au CCAS
- **2b.** Acquisition d'équipements et matériels pour la Police Municipale
- **2c.** Achat d'équipements pour les ateliers municipaux
- **3.** Formation des commissions municipales
- **21.** CCAS Renouvellement des délégués
- **4.** MEL Rapport d'activité annuel 2015
- **22.** CLETC
- **14.** MEL Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'élimination des déchets ménagers pour 2015
- 16. Achat de terrains pour réalisation de poche de stationnement Secteur des 3 Baudets
- **9.** Billetterie informatisée pour la vente de spectacle
- **10.** Application des tarifs d'Oxyg'Hem
- **13.** Conseil de la Jeunesse Désignation des membres
- **15.** MEL Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement et de l'eau potable exercice 2015

Je répète les votes bloqués des délibérations n°1-2-2b-2c-3-21-4-22-14-16-9-10-13 et 15.

Vote: Unanimité

Pour l'ordre du jour, vous avez d'abord les 2 motions qui vont être présentées d'abord par le groupe majoritaire avec Monsieur VERCAMER pour la motion "Poursuivons notre action" et la 2ème motion "Osons Hem en mieux" présentée par Madame CHOUIA.

Ensuite vous aurez la présentation des délibérations suivantes :

- **5**. Charte locale Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) Adoption et autorisation de signature (avec diaporama)
- **6**. Association Pacte 59 Conventions d'objectifs

19 et 20 en groupé.

Projet de renouvellement urbain Lionderie-Trois Baudets - Déconstruction de l'immeuble collectif sis rue Louis Braille et Déconstruction des maisons sises aux 126 et 128 rue de la Lionderie

- **7.** Participation de la ville de Hem au projet DEMOS initié par la MEL
- 11. Réforme des rythmes scolaires Schéma d'organisation de la semaine scolaire Rentrée scolaire 2017 (avec diaporama)
- **12.** Projet Jeunesse et Prévention "Un nouvel élan pour la Jeunesse de Hem" 2016/2021 (avec diaporama)

17 et 18 en groupé.

Accessibilité de l'Hôtel de Ville - avenant à la maîtrise d'oeuvre et Hôtel de Ville - Marché négocié de maîtrise d'oeuvre

Monsieur VERCAMER. Monsieur Pascal NYS étant absent, c'est Monsieur Philippe SIBILLE qui présentera en son nom, la motion "Poursuivons notre action".

Monsieur SIBILLE. La motion du groupe avec Monsieur Francis VERCAMER "Poursuivons notre action"

Par courrier du 9 janvier, les services académiques ont notifié à la Ville de Hem la traduction, en termes concrets, sur le territoire de la commune, de l'objectif d'équité scolaire affiché par le gouvernement pour la rentrée 2017, en envisageant une ouverture de classe à l'école maternelle Marcel Pagnol, accompagnée de trois fermetures de classes respectivement dans les écoles élémentaires Marcel Pagnol, Victor Hugo et Jules Ferry.

Suite à des négociations entre la Ville et la direction académique des services départementaux de l'Education Nationale, la fermeture de classe à l'école élémentaire Victor Hugo a été remise en cause, compte tenu de l'effort de construction de nouveaux logements dans la commune qui permet d'envisager l'arrivée de nouvelles familles ayant des besoins de scolarisation dans les prochains mois et les prochaines années.

Néanmoins, les fermetures de classes dans les écoles élémentaires Marcel Pagnol et Jules Ferry restent proposées en date du 3 février.

Les mesures annoncées dans la perspective de la rentrée scolaire 2017 viennent ainsi compléter la liste des classes supprimées depuis la rentrée 2012. Sous ce quinquennat de M. HOLLANDE, pas moins de 11 classes en écoles maternelles et élémentaires publiques auront été supprimées à Hem contre 3 créations dans le public en maternelle St Ex et Pagnol et à l'élémentaire Jules Ferry et 2 créations en écoles privées Notre Dame de Lourdes et Ste Thérèse.

L'éducation est une préoccupation constante de la Ville de Hem. C'est la raison pour laquelle elle entend mobiliser tous les dispositifs visant à encourager la réussite scolaire et l'épanouissement personnel de l'élève, à travers l'engagement de toute la communauté éducative, via le projet éducatif territorial et l'application de la réforme imposée des rythmes scolaires. Parallèlement, la Ville investit dans ses écoles : outre les travaux de rénovation réalisés chaque année pour sécuriser et moderniser ses établissements, elle prévoit la reconstruction de l'école Jules Ferry dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine Lionderie-3 Baudets.

La Ville de Hem réaffirme également sa volonté de voir prises en compte les spécificités de son territoire : la réussite éducative suppose ainsi un encadrement pédagogique et différencié des enfants scolarisés dans les écoles situées en Réseau d'Education Prioritaire. Elle souligne également la nécessité d'une stabilité des équipes pédagogiques en place afin d'assurer la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école, et la continuité du lien avec les enfants et leurs familles.

Attachée aux valeurs de l'école de la République et aux moyens mis en œuvre pour assurer la transmission de celles-ci, la Ville de Hem demande en conséquence à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale de reconsidérer les fermetures de classes proposées dans les écoles élémentaires Marcel Pagnol et Jules Ferry.

Merci.

Monsieur VERCAMER. On va demander à Madame CHOUIA de présenter la sienne.

Madame Karima CHOUIA. Alors j'explique le pourquoi d'une motion modifiée parce que je partage la finalité de votre motion afin d'éviter des nouvelles fermetures de classes mais je n'adhère pas forcément à tous vos arguments qui consistent à rendre responsable uniquement le gouvernement actuel des fermetures de classes. Cela n'aura échappé à personne que je ne suis pas socialiste mais je trouve qu'il n'est pas juste que de rejeter sur ce gouvernement la responsabilité pleine et entière de ce qui se passe à Hem. Le gouvernement pense à l'avenir de tous les enfants sur le territoire national, c'est une bonne chose que la répartition des moyens soit plus juste parce que notre pays est fait de territoires inégaux, c'est une bonne chose. Cependant si à Hem les classes sont menacées, c'est aussi les conséquences d'une population qui vieillit, de travaux de renouvellement urbain qui ont fait déplacer des populations etc. avec des enfants qui se sont retrouvés ailleurs. Donc j'ai juste proposé une version modifiée dans ce sens. La motion du groupe «Osons Hem en mieux ».

Par courrier du 9 janvier, les services académiques ont notifié à la Ville de Hem la traduction en termes concrets, sur le territoire de la commune, de l'objectif d'équité scolaire affiché par le gouvernement pour la rentrée 2017, en envisageant une ouverture de classe à l'école maternelle Marcel Pagnol, accompagnée de trois fermetures de classes respectivement dans les écoles élémentaires Marcel Pagnol, Victor Hugo et Jules Ferry.

Suite à des négociations entre la Ville et la direction académique des services départementaux de l'Education Nationale, la fermeture de classe à l'école élémentaire Victor Hugo a été remise en cause, compte tenu de l'effort de construction de nouveaux logements dans la commune qui permet d'envisager l'arrivée de nouvelles familles ayant des besoins de scolarisation dans les prochains mois et les prochaines années.

Néanmoins, les fermetures de classes dans les écoles élémentaires Marcel Pagnol et Jules Ferry restent proposées en date du 3 février.

Le Conseil Municipal déclare que la démarche de réduction du budget de l'Education Nationale au travers de la fermeture de classes a des répercussions néfastes sur l'avenir des enfants d'une part en sacrifiant toute une génération d'enfants et d'autre part en réduisant ainsi le rôle de prévention de l'école.

Assurer une scolarisation des enfants dans les meilleures conditions nécessite que le service public de l'éducation nationale puisse pleinement remplir la mission confiée par l'Etat. Cela est encore plus réaliste alors que la crise que nous traversons impacte en premier lieu les catégories sociales les plus fragiles.

Le Conseil Municipal réaffirme son opposition à toutes fermetures de classes et explique que :

- Les enfants sont largement scolarisés à Hem par leurs parents, à l'école publique, ce qui montre bien leur confiance en l'éducation nationale et leur attachement à l'école publique.
- La fermeture de ces classes signifie une augmentation d'élèves par classe alors qu'elles sont en réseau d'éducation prioritaire là où les enfants ont besoin de plus de moyens.
- La réussite éducative suppose un encadrement différencié pour les élèves scolarisés dans les écoles situées en réseau d'éducation prioritaire et une stabilité des équipes pédagogiques en place.
- L'augmentation du nombre d'élèves par classe diminuerait la qualité d'enseignement.

- L'attention portée à chaque élève ne pourrait être moindre.
- La fermeture des classes anéantirait tous les efforts de la municipalité et du corps enseignant pour apporter aux enfants les savoirs et savoirs être nécessaires à leur évolution au sein de notre société.

Le Conseil Municipal affirme que l'éducation est une préoccupation constante de la municipalité de la Ville de Hem. C'est la raison pour laquelle elle mobilise tous les dispositifs visant à encourager la réussite scolaire et l'épanouissement personnel de l'élève. Cela se traduit concrètement par :

- La mise en place d'un projet éducatif territorial
- L'application de la réforme des rythmes scolaires
- La rénovation et la modernisation des groupes scolaires
- La mise en place du Dispositif de Réussite Educative

Nous demandons donc à la Direction Académique des services de l'Education Nationale d'abandonner sa décision de fermeture de classes envisagée sur notre commune qui serait un coup dur pour les enfants, les familles, les enseignants et pour toute la commune.

Monsieur BACHIRI. Je voterai plus la motion de Madame CHOUIA parce que c'est beaucoup plus réaliste et beaucoup plus juste, parce que taper sur le gouvernement et surtout que c'est un gouvernement qui a donné beaucoup de moyens à l'Education Nationale surtout dans les moyens humains et ça, vous oubliez de le rappeler mais quand Monsieur SARKOZY a fermé des classes aussi sur Hem, je ne vous ai jamais entendu le dire et vous par contre, il y a eu des parents qui ont manifesté devant les écoles et ça, vous n'en parlez pas du tout. C'est pour cela que c'est facile de pouvoir taper sur le gouvernement et de ne pas se poser les bonnes questions comme on s'est posé là aujourd'hui avec Madame CHOUIA et de s'unir vraiment sur les classes qui se ferment et donner les moyens aux enfants de pouvoir fonctionner, d'apprendre dans de bonnes conditions. Je pense que c'est par là qu'il faut y aller et non pas chercher à chaque fois à venir taper pour montrer que vous faites mieux. Excusez-moi, l'histoire nous le montre bien et que vous n'avez pas fait mieux, voire même pire Merci.

Madame COTTENYE. Oui mais pour une fois, ce n'est pas la faute de la Ville. Simplement pour vous dire qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire que là, on commence déjà à faire un procès à la Ville de Hem or, il n'y a pas lieu d'être puisque c'est de la compétence de l'Etat et à ce que je sache aujourd'hui nous subissons territorialement et localement bien tout ce qui se passe en matière de décisions prises par l'Etat donc ce qui veut dire qu'aujourd'hui, toutes ces décisions qui sont prises à notre encontre localement que ce soit à l'Education Nationale aussi bien dans bien d'autres des thématiques, on est bien obligé de se les approprier tout comme les rythmes scolaires dont nous reparlerons je pense tout à l'heure, ce sont des thématiques qu'on est bien obligé de s'approprier, que nous sommes bien obligés d'adapter à nos territoires en fonction aussi de nos différents publics et vous savez, ô combien, Hem a un public particulier dans sa diversité, dans sa richesse, dans sa mixité et nous nous devons de répondre au mieux à toutes attentes. Néanmoins, je rappelle quelques chiffres le Département du Nord a 1 661 écoles, nous avons, je dis, nous parce que c'est vrai que j'ai aussi un peu à coeur de travailler pour le Département globalement, il y a huit cents élèves de moins qui vont arriver à la rentrée, donc à partir de là, ce sont simplement des règles mathématiques qui parlent, je ne défends personne tout ce que je vous dis est complètement factuel, le Directeur Académique a 180 postes qu'il peut distribuer mais il a aussi des priorités. Les priorités pour la rentrée prochaine sont tout d'abord de travailler en direction des enfants de moins de 3 ans puisqu'on remarquera qu'il y a vraiment un gros déficit en direction de la scolarisation des moins de 3 ans et notamment justement, vous avez raison Madame CHOUIA, de préciser justement en direction des enfants en zone d'éducation prioritaire où là, on constate malheureusement qu'il y a un déficit de scolarisation dans ces zones d'éducation prioritaire et ce n'est pas qu'à Hem malheureusement c'est national. Ce qui veut dire qu'à aujourd'hui ce qui est fait au niveau de la Petite Enfance au niveau des maternelles en matière sur les zones d'éducation prioritaire, c'est mal fait et cela n'aboutit pas à des résultats. L'approche des autres sujets sont de la formation pour les enseignants, sont un groupe focus aussi sur la ruralité et le handicap qui est absolument indispensable en matière d'Education Nationale, néanmoins sur notre territoire ici, vous savez monsieur BACHIRI, nous avons toujours dénoncé, cela fait quand même un petit moment que je suis à Hem, je pense quelques années avant vous, nous avons toujours dénoncé, nous avons toujours défendu et c'est souvent moi qui vais défendre le bazar auprès des autorités concernées, on a toujours fait en sorte de défendre et de dénoncer les potentielles fermetures ou les réelles fermetures qu'il a eues. Je pourrai aussi aujourd'hui, on en est globalement sur 6 ans, on en est à peu près à 23 fermetures publiques et privées plus dans le public à peu près 17, à peu près 6 dans le privé, ca équivaut en gros à moins 500 enfants, si vous

faites un ratio rapide de 25 enfants par classe ce qui est quand même assez gravissime. Alors certes aussi quelque chose qu'on doit prendre considérablement malheureusement, c'est qu'il y a une baisse d'effectifs mais cette baisse d'effectifs n'est pas forcément liée à des choses qui se passent vraiment territorialement mais elle est aussi liée au fait qu'il y ait une baisse démographique, elle n'est pas qu'à Hem, elle est départementale, régionale, elle est nationale. Ce qui veut dire que l'école d'aujourd'hui n'est plus l'école d'hier, il y a moins d'enfants, c'est ainsi, c'est un fait, il faut travailler autrement, ce qui veut dire aussi que notamment dans la reconstruction de l'école Jules Ferry ou dans tout autre bâtiment scolaire que nous réfléchirons ensemble, nous devrons prendre en considération cette baisse d'effectifs et ne pas faire des écoles avec des mètres carrés en trop si vous voyez ce que je veux dire parce que pour nous c'est un coût de fonctionnement. On fait une école pour 50 ans voire un siècle, on voit l'école Jules Ferry qui a un siècle, elle a bien vécu, elle vivra différemment plus tard mais on doit aussi être un petit peu en cohérence avec nos exigences budgétaires donc voilà simplement pour dire qu'au départ, il y avait 4 fermetures qui étaient prévues. Après de belles négociations, on en est arrivé à juste 2 avec une ouverture quand même sur Pagnol ce qui n'est pas rien. Un poste supplémentaire aussi dans le cadre des 80 postes que Monsieur le Directeur Académique a, concernant le dispositif de plus de maîtres que de classes, ce qui veut dire aussi qui a quand même une ambition aussi pour nous donner des aides supplémentaires, un accompagnement humain supplémentaire sur notre territoire et pour ne pas le citer, vous avez un Directeur d'une école aujourd'hui qui est un ancien poste plus de maîtres que de classes dans une école de notre réseau d'éducation prioritaire et qui aujourd'hui, Directeur d'une de nos écoles qui n'est pas en zone d'éducation prioritaire et ce qui démontre bien aussi notamment l'envie d'adhésion de certains enseignants de rester et de continuer à travailler pour notre commune et surtout aussi l'efficacité parfois de nos équipes qu'il ne faut nier au milieu de tout ca. Donc écoutez, si vous voulez qu'on réfléchisse ensemble après sur d'autres façons d'envisager les ouvertures et les fermetures moi je veux bien, mais il y a des règles mathématiques, il y a aussi des faits qu'il ne faut pas nier et le tout c'est de pouvoir défendre les bonnes choses au bon moment mais avec une vraie cohérence, avec une vraie connaissance du terrain pour être dans une intelligence collective au service des enfants.

Monsieur VERCAMER. Je peux m'exprimer sur un autre sujet. Une simple remarque, Madame CHOUIA, il n'y a pas de baisse démographique à Hem depuis 5 ans. Vous avez dit, il y a une baisse démographique et donc non, on est passé en gros, je résume, d'à peu près de 18 000 habitants à 19 200 puisque c'est le dernier chiffre que nous avons et donc, on a plutôt augmenté en terme démographique, peut-être que l'on a moins d'enfants par famille ça c'est vrai, mais on n'a pas eu beaucoup de baisse d'enfants, c'est qu'il y a une volonté contrairement à ce qui a été affiché par le gouvernement notamment dans la Loi sur la Refondation de l'Ecole, peut-être une rationalisation des enseignants à Hem qui n'avait pas été faite avant. C'est pour ça, Monsieur BACHIRI, vous avez critiqué le gouvernement avant celui de Monsieur HOLLANDE, c'est bien mais ce n'était pas le cas puisqu'à priori, les fermetures de classes ont eu lieu après, donc aujourd'hui on a eu un certain nombre de fermetures de classes, 11.Vous l'avez vu dans la motion que nous avons faite avec quasiment le même nombre d'enfants. On a très peu de baisse de scolarité, les chiffres sont quasiment identiques, il n'y a pas beaucoup de différences au nombre d'enfants mais il y a plus d'enfants par classe et donc je voulais simplement faire remarquer que dans la Loi sur la Refondation d'Ecole, il est indiqué qu'il y allait avoir plus de moyens, notamment pour les écoles en REP, je vous rappelle que nous avons 4 groupes scolaires sur 6 qui sont en REP et nous n'avons pas eu les moyens en plus, qui ont été annoncés dans la Loi et d'ailleurs, j'ai le rapport qui a été fait après 2 ans de la Loi et vous verrez qu'il n'y a qu'à Hem que c'est comme cela puisque c'est un gros reproche du rapport, c'est qu'en fait, les annonces d'enseignants promis notamment les réseaux REP n'ont pas été embauchés à la hauteur de ce qui avait été annoncé au départ de la Loi donc, on y reviendra tout à l'heure si vous le voulez bien. Je vous propose de passer au vote des motions des groupes.

- Motion du groupe avec Monsieur Francis VERCAMER, "Poursuivons notre action" : 2 abstentions, le reste pour
- Motion du groupe avec Madame Karima CHOUIA, "Osons Hem en mieux" : 2 pour, le reste abstentions

Monsieur VERCAMER. J'aurai préféré que l'on essaye une motion commune mais le temps était trop court. J'ai oublié de dire que pour la CLETC, il y a 2 personnes qui sont proposées, il y a Monsieur Francis VERCAMER et Monsieur André BISCOP, ce sont les mêmes personnes qu'il y avait avant, on a voté la délibération sans dire les noms et je voulais simplement vous le faire remarquer.

Je vous propose de passer à la délibération n° 5 qui est la Charte Locale de Gestion Urbaine et Sociale de

5. CHARTE LOCALE DE GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE (GUSP) - ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Annexe 2 : Diaporama "Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

Madame OULMI.

Diapo 1 et 2 : Rappel de ce qu'est la GUSP

En premier lieu, je vais vous présenter ce qu'est la GUSP et suivra la synthèse de sa charte.

C'est une démarche partenariale visant à coordonner les interventions de l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion du quartier, afin d'améliorer son fonctionnement et la qualité des espaces. Depuis 2003, les conventions GUSP sont obligatoires dans les zones urbaines sensibles de 500 habitants et les quartiers faisant l'objet de projets de rénovation urbaine. Le périmètre concerne l'ensemble des zonages Politique Ville, c'est-à-dire les quartiers prioritaires et les programmes de renouvellement urbain ainsi que les quartiers en veille et les territoires entrepreneurs. La MEL a souhaité insister sur le caractère social de cette démarche en la renommant GUSP.

Diapo 3: Ses principes

Ces principes sont un dispositif qui renforce les interventions de la Ville, du bailleur et de la MEL dans les quartiers prioritaires avec pour objectif de revenir sur un service public normal, de renforcer l'attractivité du quartier, d'instaurer une démarche partenariale tout au long du projet et de donner de la réactivité et de l'adaptabilité aux partenaires.

Diapo 4: Les enjeux

Les enjeux sont d'améliorer l'ambiance urbaine, de garantir la propreté des espaces publics et privés, de favoriser la mobilité des déplacements, d'assurer la gestion de tous les types de déchets, de réduire les nuisances liées aux chantiers du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU), d'améliorer la relation aux usagers, de garantir l'accès aux services de proximité et d'améliorer l'habitat, c'est une action rondement menée par M. Philippe SIBILLE.

<u>Diapo 5</u>: Compétences des partenaires

Pour la MEL, vous avez les voiries espaces publics, assainissement, transports, résidus urbains et bien d'autres.

Pour la Ville, l'éclairage public, la dératisation, les espaces verts, la tranquillité publique et évidemment beaucoup d'autres actions.

Pour le Bailleur, l'espace privé des résidences, les parties communes des immeubles, les ascenseurs etc.

<u>Diapo 6</u>: Mise en oeuvre

Pour permettre la mise en oeuvre, il nous faut valider les points suivants : une charte métropolitaine de GUSP qui fixe le cadre qui a été validé au Conseil Municipal du 12 mai 2016, une convention bailleur dite TFPB et son plan d'action. C'est une contrepartie de l'exonération de la taxe foncière dont bénéficie le bailleur qui a été également validée les 30 juin et 6 octobre 2016 et la présente charte GUSP et son plan d'actions triennal. Le plan d'actions triennal, vous l'avez en pièces jointes. C'est un tableau de bord qui relate les actions qui sont définies et ce qui est à valider en cours et éventuellement à inscrire.

Cette charte vient préciser les priorités et actions locales dans le respect des engagements métropolitains et elle a été préalablement étudiée et validée par le Conseil Citoyen de Hem.

Diapo 7 : Synthèse de la Charte Locale GUSP de Hem

Cette charte se déroule en 6 étapes. En premier lieu, le pilotage des diagnostics en marchant et marches exploratoires. Elles donnent lieu à un rapport détaillé rédigé par le Conseil Citoyen sous couvert de la Ville de Hem et des bailleurs avant transmission aux participants et au porteur de projet qui est Monsieur le Maire, Francis VERCAMER. Les engagements opérationnels : les partenaires signataires de la présente charte, s'engagent à participer à l'élaboration du ou des conventions de gestion de site sur les quartiers prioritaires de la Ville concernant les Hauts Champs, Longchamp, 3 Fermes, Lionderie, 3 Baudets et les quartiers de veille en l'occurrence Beaumont afin de partager les offres de services de chacun pour améliorer le cadre de vie des habitants. Au regard des éléments des diagnostics existants, 4 axes comprenant 24 objectifs prioritaires ont été définis et j'y reviendrai plus en détail à la fin.

Diapo 8 : Rôle du Conseil Citoyen

Concernant la 3ème étape, le rôle du Conseil Citoyen est de relayer auprès des habitants en termes de sensibilisation, de mobilisation et d'alerte pour suivre la présente charte GUSP. Pour l'instance locale pour résoudre les dysfonctionnements, la présente charte acte la création d'une instance locale dédiée à la GUSP.

La 5ème étape, c'est la mise en place d'une méthodologie d'évaluation de la GUSP à l'échelle communale. Le comité technique local GUSP, valide une liste d'indicateurs facilement calculable pour chaque thématique permettant de produire un bilan annuel global. Ces bilans reprennent les indicateurs mis en place par chacune des institutions, Ville, bailleur, MEL, ... et donnent une vision chiffrée en euros des investissements financiers réalisés dans le quartier Politique de la Ville. Un entretien annuel avec le Conseil Citoyen sera organisé par la Ville de Hem pour évaluer qualitativement les actions GUSP Ville/TFPB/MEL. Une clause de revoyure est inscrite dans la charte car l'issue du bilan global partagé en comité de pilotage local de Contrat de Ville, de nouveaux objectifs opérationnels peuvent être rajoutés à la présente charte.

Diapo 9 : Les axes déclinés en objectifs et actions

Voici le détail des axes qui sont la propreté urbaine, le cadre de vie, la sécurité et tranquillité publique et le vivre ensemble. Pour la propreté urbaine, 5 objectifs : l'organisation du recueil des déchets, le tri sélectif des encombrants, pour le second, maintenance, entretien et coordination du nettoyage espaces collectifs publics et privés, pour le 3ème, le partage des outils de suivi des interventions concernant la propreté des espaces verts, le stationnement et les voiries, le 4ème, organisation vigilante du traitement des dépôts sauvages et des nuisibles et pour le 5ème objectif, le développement des actions sous la forme d'éducation à l'environnement permettant la récupération et la valorisation de certains déchets.

Diapo 10: Axe 2 "Cadre de vie"

Nous avons 8 objectifs, la sensibilisation des habitants au respect du cadre de vie avec comme support un guide des bons gestes, la campagne de nettoyage qui se répète tous les ans, l'amélioration technique des logements. 2ème objectif, aménagement des espaces extérieurs (cheminements piétonniers et mobilier urbain, aire de jeux, V'lille, boîtes postales). 3ème objectif, lisibilité des services publics et du patrimoine Bailleurs, adressage et signalétique. 4ème objectif, l'aménagement des abords des équipements scolaires (parvis et parkings permettant de créer des espaces sécurisés pour les entrées et sorties des écoliers. Objectif 5, amélioration de l'accessibilité aux PMR sur l'espace public. Objectif 6, amélioration et aménagement de stationnement, de pistes cyclables et des transports en commun. Pour la 7ème, gestion transitoire des chantiers (mise en place d'une charte des bonnes pratiques en direction des entreprises intervenant dans ces quartiers). Pour l'objectif 8, anticiper les interventions des concessionnaires lors du NPRU.

Diapo 11 : Axe 3 "Sécurité et tranquillité publique"

Il y a également 8 objectifs. L'objectif 1 concerne l'amélioration et l'entretien de l'éclairage public. Objectif 2, redéfinition ou encadrement du stationnement (lutter contre le stationnement sauvage, voitures ventouses épaves, ...). Objectif 3, optimisation du dispositif de traitement des réclamations et demande des habitants (Tell my city, ...). Elle permet d'avoir un contact réactif avec la Ville pour le traitement des dysfonctionnements. L'objectif 4, sécurisation des bâtiments et des parkings (voisins vigilants, vidéosurveillance, entretien des serrures et accès aux bâtiments). Objectif 5, prévention, nettoyage des tags et des graffitis. Objectif 6, sécurisation des circulations piétonnes et automobiles, cela concerne le sablage, la signalétique et les potelets. Objectif 7, partage des procédures d'astreintes et interventions d'urgences (tous partenaires) Objectif 8, sécurité des équipements : sensibiliser les maîtrises d'ouvrage et d'oeuvre à la prévention situationnelle.

Diapo 12 : Axe 4 "Vivre ensemble"

Nous avons 3 objectifs. L'objectif 1 est d'entretenir la mémoire du quartier. Objectif 2, développer les animations dans les quartiers et le 3ème objectif et de mettre en place la concertation des habitants. Le savoir vivre ensemble résorbe un bien grand nombre de problèmes et c'est l'importance de cet axe.

Monsieur VERCAMER. Très bien qui veut s'exprimer? Madame CHOUIA.

Madame Karima CHOUIA. Merci, alors juste pour apporter quelques précisions, aller aussi dans votre sens en tant qu'écologiste forcément, j'ai envie que sur l'axe cadre de vie, il y ait beaucoup plus de choses sur le développement durable avec des propositions par exemple sur la mise en oeuvre d'une politique zéro phyto dans l'entretien de tous les espaces qui appartiennent à la Ville au-delà de l'interdiction de certains produits à compter de janvier 2017, d'établissement de parkings végétalisés plutôt que macadamisés puisqu'on voit dans les diapos le parking, de l'installation de nichoirs à insectes en Ville, de cuves de récupération d'eau qui serviraient à arroser les pelouses et les jardinières et qui pourraient alimenter les balayeuses de rues. Voilà parce que si on vit mieux au quotidien dans son quartier au-delà d'avoir un logement reconstruit etc. On y est plus serein en finale, tout le monde y gagne. Ensuite juste avoir une petite précision sur le rôle exact du Conseil Citoyen, à un certain moment, on dit qu'il fait un rapport détaillé des diagnostics en marchant, on va les entretenir annuellement pour l'évaluation mais ils sont un relais, donc juste avoir des précisions sur leur rôle parce que je pense qu'effectivement dans le vivre ensemble, ils ont aussi un grand rôle à jouer, c'est des

citoyens qui étaient volontaires, qui sont les forces vives aussi de la Ville et qu'on a tout intérêt à les mettre de plus en plus en avant. Sur l'axe sécurité tranquillité publique comme vous, je souligne aussi l'importance de la prise de conscience d'une diversité de sentinelles et d'outils de signalement des dysfonctionnements, cela peut être les habitants avec Tell my city, les agents de proximité des bailleurs si on en a encore quelques-uns, les associations de proximité avec des saisines orales, écrites peu importe, l'intérêt d'avoir un outil de recensement aussi commun, ça pourrait être intéressant à développer s'il n'existe pas déjà pour assurer la traçabilité et permettre d'en faire une analyse qui est partagée aussi et tout l'enjeu aussi du traitement de ces dysfonctionnements parce que c'est souvent ce qui revient aussi dans le cadre d'une démarche d'évaluation de la satisfaction des habitants, des clients quand c'est le bailleur, etc. Sinon je vais voter pour cette délibération.

Monsieur BACHIRI. Quand je vois le vivre ensemble, je ne vois que 3 objectifs. Ce que j'aurais bien voulu entendre, c'est que l'on parle de parcs de loisirs, de parcs de jeux. Quand je me balade dans la Ville, je n'en vois pas beaucoup. Attendez, on va en parler sérieusement, quand je vois le parc des perspectives qui est énorme et qu'on a rajouté une petite araignée parce qu'au bout de 3 ans on s'est rendu compte que cela concerne les petits. Excusez-moi, on a un grand parc et juste une petite araignée et un petit toboggan, il faudrait qu'on se pose des questions et on peut revenir aussi sur les terrains de foot comme vous avez dit Monsieur le Maire, pour le parc des Saules qui a, à Longchamp, il n'y a pas de but, macadam et on appelle ça un terrain de foot. Je demandais à des jeunes s'ils sauraient jouer et m'ont répondu que non. Alors quand on parle de vivre ensemble, donnons-nous les moyens pour vivre ensemble et permettre à certains enfants, surtout le dernier Conseil Municipal en me disant, écoutez Monsieur BACHIRI, ils ont des jardins, ils peuvent jouer dans leur jardin, oui c'est vrai que ceux qui sont sur des balcons, ils feront de même. A un moment donné la réponse et l'argument qui' ont été donnés au dernier Conseil Municipal m'ont sidéré pour entendre ça. Cela c'est aussi le vivre ensemble de pouvoir aussi permettre à cette jeunesse et à ces enfants d'avoir des lieux et non pas des terrains de foot fermés à clé comme vous le disiez Monsieur le Maire. Quand je tourne dans les autres villes, ils ont des terrains city stade où ça fonctionne très bien et c'est pour cela que, quand je vois un carré vert à la salle Dunant, on peut faire quelque chose mais il n'y a rien à part pour faire de la musculation comme on a dit sur 10m² mais là aussi, il y a quelque chose à faire. Concernant l'ANRU, on a un médiateur je pense, qui vient sensibiliser à l'environnement concernant les déchets par rapport à l'ANRU 1, l'ANRU 2 cela sera pareil, là aussi il faudra être vigilant et avoir quelqu'un qui est nommé dans un poste de médiation, de pouvoir discuter, de pouvoir échanger avec les habitants sur l'environnement. J'espère que ce ne sera pas comme celui qui était à l'ANRU 1, qui avait la tête baissée, qui ramassait les détritus et qui n'avait pas levé la tête pour discuter. La preuve, il avait reçu un courrier pour lui dire de ramasser et de ne pas discuter. Concernant la sécurité qui est importante, j'aurais bien voulu qu'on me parle du vivre ensemble, c'est pour cela que je reviens sur ça, c'est que l'on aurait bien voulu aussi avoir des médiateurs, de l'humain, qui viennent sur le terrain, qui discutent avec les habitants, qui les écoutent mais surtout de pouvoir relever ce qui ne va pas et d'anticiper. Alors je vais voter pour, pourquoi ? Parce qu'il y a quand même beaucoup de choses où je suis d'accord, il y a encore des choses négatives mais aussi de bonnes choses où je suis en phase, alors je voterai pour, merci Monsieur le Maire.

Monsieur VERCAMER. Merci, qui veut s'exprimer? Madame Armelle DROUFFE.

Madame DROUFFE. On est quand même tout à fait conscient qu'on a déjà eu une réunion, on sait que l'aire de jeux du Jardin des Perspectives doit être améliorée et j'espère bien que cela sera fait d'ici cet été. Je peux quand même dire qu'on a fait quelques aires de jeux sur les quartiers, à commencer par celle de la Lèverie, celle du bout du Mail Dunant et qu'il y en a encore d'autres en projet et qu'on n'a pas construit Paris en un jour et qu'on suit le budget qui nous est imparti.

Monsieur VERCAMER. D'autres interventions ? Madame Safia OULMI.

Madame OULMI. Je vais d'abord répondre à Monsieur BACHIRI, 1er point, il me fait plutôt sourire, c'est à dire comparer le Jardin des Perspectives aux parcs de jeux que l'on installe sur la Ville pour les enfants, si vous pensez qu'on puisse mettre sur toute la Ville des jardins des perspectives, je trouve ça quand même assez comique. Faire la comparaison entre un jardin des perspectives et des parcs de jeux, il y a des parcs de jeux sur toute la Ville et les habitants sont ravis ce qui n'est pas relatif à vos propos. En termes de sécurité, il est vrai qu'il y a pas mal de points à suivre et à poursuivre. Pour en venir à Madame CHOUIA, le 1er point concernait le zéro phyto, il a été mis en marche et d'ailleurs, il y a une grande opération sur la Ville qui se fera

le 14 mars et le zéro phyto sera employé et d'ailleurs, en terme d'implication et de proximité, je tiens à saluer les Elus qui sont engagés justement dans un comité GUSP et que je vais citer, Madame Blandine LEPLAT, Monsieur André BISCOP, Madame Anne DASSONVILLE, Monsieur Patrice DIMARCQ et Madame Ophélie LENOIR qui sont totalement impliqués, qui font un travail remarquable dans le cadre de la GUSP sur tous les axes et également sur la partie écologique, récupération et tri sélectif.

Monsieur MAHTOUR. Pour répondre à Monsieur BACHIRI, dans les quartiers, il n'y a pas que le work out. La salle Blaise Pascal est ouverte du lundi au samedi, tous les soirs, il y a des créneaux foot salle. Le basket, la salle Delcourt est ouverte tous les jours, la salle Dubus également, les terrains de foot sont aussi ouverts tous les jours, la grille est seulement fermée à 22h. Ensuite, juillet/août on a ouvert de 15h à 21h tous les jours parce qu'il y a beaucoup de jeunes qui ne partent pas en vacances et je peux vous dire qu'il y a du monde. Donc le terrain Hidalgo, la Maison du Foot, le terrain synthétique et le stade Dubus sont ouverts pendant toute l'année et pendant la période estivale donc dire qu'il n'y a pas grand-chose qui a été fait, il faut être sérieux.

Monsieur BACHIRI. Monsieur MAHTOUR, quand vous parlez des salles, je vous parle des enfants, alors arrêtez de nous dire qu'il y a des salles qui s'ouvrent par des associations, ça existe dans toutes les villes. Moi, je vous parle Monsieur, de pouvoir venir avec son enfant, de se poser avec son enfant et arrêtez de nous raconter, de nous faire toute la liste de ce qui se passe dans une ville, ça existe partout dans toutes les villes avec des associations qui ouvrent des créneaux et bien précis par rapport à des âges précis, par exemple, un enfant de 7 ans ne va pas venir dans un créneau où ça commence à jouer à 18 ans. Attention Monsieur MAHTOUR, dites un petit peu les choses comme elles existent. A vous entendre parler, n'importe qui va venir avec un enfant, de 7 ans, 8 ans, 10 ans, va rentrer dans un créneau de salle où jouent les jeunes de 18 ans jusque 20 ans. Il faut arrêter, on vous parle sur le vivre ensemble et c'est quoi ? C'est quand vous sortez de chez vous, vous avez un parc pour jouer avec votre enfant tout simplement et sans se poser la question, est-ce que j'ai droit d'y rentrer ou pas ? Et tout ce que vous avez cité Monsieur MAHTOUR, vous devez à un moment donné, rentrer dans des critères, alors s'il vous plait, ne nous faites pas une leçon sans pouvoir faire un vrai diagnostic et de pouvoir dire la vérité devant le Conseil Municipal. Merci et n'oubliez pas d'où vous venez. Vous étiez dans un parti et vous étiez aussi critiqué et aujourd'hui vous arrivez en disant tout le contraire mais bon, la schizophrénie ne tue personne.

Monsieur VERCAMER. Monsieur BACHIRI, Monsieur MAHTOUR est comme les petits chats, un jour, il a ouvert les yeux.

Madame PLOUVIER ?

Madame PLOUVIER. Juste pour vous dire Monsieur BACHIRI sans s'énerver si possible parce que vous me semblez un peu nerveux. Il y a quand même des enfants qui jouent au foot il me semble à 7 ans, 8 ans, 9 ans, 10 ans, ils sont bien dans la rue et ils ont le droit aussi d'aller dans un stade, donc l'ouverture des stades ne dites pas que cela ne correspond pas à un besoin quand même. Non mais allez, les salles de foot en salle, je veux bien et encore que ce soit les adultes et surtout le soir d'ailleurs, il y a des demandes et je sais que c'est compliqué pour les salles mais quand même que les stades soient ouverts notamment l'été, c'est quand même pas si mal. Cela permet à des enfants d'aller jouer quand même, il faut être juste. Il n'y a pas que des enfants de 2 ans et des jeunes de 18 ans, au milieu cela joue aussi.

Monsieur VERCAMER. Pas de ping-pong parce que l'on ne s'entend plus. Madame Safia OULMI.

Madame OULMI. Je voulais juste dire à Monsieur BACHIRI, en terme de vivre ensemble et les actions à mener sur la Ville, les échos que j'ai sur la Ville parce qu'en terme de proximité, je suis souvent sur le terrain et par rapport à la critique que vous portez à Monsieur MAHTOUR, sachez que vous êtes beaucoup plus bavard qu'actif.

Monsieur VERCAMER. Si vous voulez bien, je me permets de clore ce débat parce que cela a tendance à déraper. Je pense que l'on n'a jamais dit que l'on avait tout bien fait. D'ailleurs, si on avait tout bien fait, on ne serait pas Elus à 82% mais à 100%. Donc Monsieur BACHIRI, on a encore des choses à faire, on le sait, il y a aussi des choses qui malheureusement n'avancent pas assez vite, il y a plein de choses et si on est là autour de la table je pense que, vous comme nous, on est là pour l'intérêt des habitants et pour leur bien.

Vous avez raison le vivre ensemble est extrêmement important, hier on avait une réunion publique avec la Lionderie, Madame CHOUIA était dans le public puisqu'elle habite la Lionderie, on sentait bien que les gens avaient envie de vivre ensemble, cela se sentait quand ils parlaient, ils aspiraient à vivre avec la Ville. On le sent bien ce désir de vouloir vivre ensemble et d'avoir une vraie Ville avec des gens qui non seulement, se côtoient mais vivent ensemble, c'est vraiment un enjeu fort pour notre commune et on essaye de le bâtir, cela ne se bâtira pas en un jour. Alors ca passe par un certain nombre d'actions qu'on met en place, qui sont plus ou moins longues. Sur les terrains de multi sports, sachez que, vous l'avez vu parce qu'au Conseil précédent, on a été chercher les financements pour les terrains de multi sports. Ces terrains vont être mis au budget supplémentaire puisque nous avons les accords de financements donc on va les mettre au budget supplémentaire au mois de mai mais cela n'empêche pas les services de commencer à travailler sur ces sujets puisque j'ai déjà rencontré les Services Techniques et le Services des Sports pour remettre en état le terrain des Saules et également celui qui est à côté de Blaise Pascal à l'extérieur qui est aussi pas en très bon état pour faire aussi une espèce de city stade parce que le problème que l'on a sur ces terrains de sports c'est que, lorsqu'on les met à côté des populations qui en veulent, elles se plaignent après du bruit, donc il faut trouver des endroits qui offrent un service complémentaire aux jeunes qui veulent en profiter sans perturber l'environnement immédiat de la population, ce n'est donc pas facile à trouver des emplacements. C'est pareil pour les aires de jeux Petite Enfance, on avait par exemple, une aire de jeux Petite Enfance à Beaumont, Monsieur Laurent PASTOUR me le faisait remarquer à l'instant, on a dû la démonter parce que le problème, c'est que c'était malheureusement des jeunes qui n'avaient pas l'âge requis pour aller sur cette aire et il y aurait pu avoir des risques pour leur sécurité mais également il y avait des problèmes de squats mais surtout de perturbations de l'environnement et les habitants ont demandé de la retirer. Vous voyez donc que ce n'est pas si simple, on met des aires de jeux et après les riverains nous disent que cela ne va pas donc il faut trouver les bons emplacements pour le faire. Alors ne vous inquiétez pas, on récupère les jeux, on ne les démolit pas, on les remonte ailleurs mais c'est quand même un peu embêtant donc, on travaille sur ces sujets-là et si vous êtes prêt à travailler avec nous, je suis à votre écoute et prêt à travailler avec vous parce que le vivre ensemble c'est aussi travailler ensemble et également au Conseil Municipal. Cela ne sert à rien de s'énerver. On essaye de faire les choses intelligemment pour le bien de la population, je pense qu'il n'y a pas de clivage entre nous sur ce sujet. Après vous pouvez effectivement nous reprocher de ne pas aller assez vite et c'est votre rôle de nous dire qu'on doit aller plus vite, on l'entend, je peux vous dire que les gens hier à la réunion publique nous disaient la même chose sur le projet de renouvellement urbain cela ne va pas assez vite malheureusement, ceux qui nous freinent n'étaient pas là comme la DDTM, les services de l'Etat qui passent leur temps à mettre des procédures complémentaires, ils n'étaient pas présents pour écouter les habitants, je pense que cela aurait été instructif pour eux parce que je n'arrête pas de leur dire que nous mettre des bâtons dans les roues pour avancer sur les projets, c'est sûrement bien du point de vue de l'argent public et de l'administration des dossiers, c'est un peu moins bien pour l'intérêt des habitants. En tout cas, je suis heureux que vous votiez cette délibération, je pense que les autres, la majorité aussi. Je propose de passer au vote pour vérifier qu'il y ait bien l'unanimité.

Vote: unanimité.

Il y a unanimité comme c'était prévu merci pour eux et je passe la parole à Monsieur Philippe SIBILLE pour l'association PACTE 59 dont la convention a été modifiée encore cet après-midi compte tenu des réunions que nous avons eues avec le Président.

6. ASSOCIATION PACTE 59 - CONVENTIONS D'OBJECTIFS

Monsieur SIBILLE. La concertation, Monsieur le Maire. La concertation et le consensus et pour cela merci Dropbox et sur table notamment l'article 3 et on y reviendra si vous le souhaitez. Tout d'abord, cette délibération dans sa première ligne rappelait que l'aide à l'installation donc pour le centre solidaire a été de 40 000 euros. Il s'agit ici d'une convention classique notamment dans ses articles 5 à 11, elle a l'avantage néanmoins de vous présenter les objectifs et engagements de l'association et de la Ville. Il s'agit avant tout de co-construire avec les habitants, une dynamique leur permettant de développer leur pouvoir d'agir et d'être avant tout l'acteur principal primordial de leur devenir sur l'emploi, là aussi Monsieur BACHIRI, le bien-être et le bien vivre et bien vivre ensemble. La mise en place de l'épicerie solidaire date de 2010, quelques petits rappels, elle a permis d'instaurer une nouvelle démarche d'aide alimentaire préservant avant tout la dignité des personnes en difficulté. L'emploi est le premier objectif de l'insertion, la mise en place de cette épicerie solidaire est à ce jour un moyen de mobilisation des usagers en permettant la satisfaction, les besoins primaires alimentaires. Premier élément dans la mise en place d'un parcours néanmoins, une image de soi négative au niveau des vêtements, physiques ou une mauvaise appropriation de son logement participe à la

mésestime de soi et constitue un handicap dans le cadre des démarches d'insertion professionnelle et sociale et j'associe dans ce commentaire bien volontiers Madame NOCLAIN dans sa mission déléguée sur l'insertion professionnelle. C'est ainsi Mesdames, Messieurs, tout l'intérêt de la mise en place de notre centre solidaire. Bientôt le centre solidaire sous la houlette de l'association PACTE 59 et son dynamique Président, Monsieur Dominique LECOMTE, je pense que tout le monde connaît autour de la table, doit permettre aux populations fragilisées ou en difficultés ponctuelles d'accéder à des services de qualité avec des prix adaptés à leur situation. Ce centre solidaire permettra, ce sera l'occasion de redynamiser le parcours des usagers accompagnés, je le répète en répondant aux besoins de valorisation personnelle, de bien être chez soi et en soi. Je le disais à l'instant le principe donc de cette délibération, cette concertation a eu lieu sur l'article 3 et nous avons souhaité distinguer à la fois les prescriptions du centre social sur le territoire hémois pour les administrés hémois mais également à la demande de PACTE 59, d'avoir aussi des possibilités hors de Hem et c'est pour cela que vous voyez la déclinaison et le partage cet article 3. Je suis à l'attente de vos commentaires si vous le souhaitez sur cette modification de l'article 3, je pense Madame CHOUIA, vous participez à la Commission comme d'autres autour de la table effectivement, c'est une avancée et je le disais pour reprendre les propos de Monsieur le Maire, concertation et consensus jusqu'au dernier moment avec l'association PACTE 59, l'épicerie solidaire sera un outil parmi le centre solidaire et c'est important aujourd'hui de pouvoir avoir une convention d'objectifs qui soit pérenne.

Madame Karima CHOUIA. Merci pour cette explication, c'est justement l'occasion de se poser la question sur l'annonce qui avait été faite dans la presse de la Ville de Lys-Lez-Lannoy qui a également une épicerie, de mutualiser avec celle de Hem, la question est de savoir si c'est engagé ou pas. Est-ce que du coup cette modification d'article, c'est pour cela ? Si c'est ça, je déplore quand même cette annonce de la Ville de Lys-Lez-Lannoy, pas du tout de Hem de les accueillir bien au contraire, mais je pense qu'il n'y aura jamais assez de lieux solidaires pour les populations et les quartiers classés comme étant en-deçà du seuil de pauvreté comme c'est le cas sur Longchamp et je pense que chaque ville devrait prendre la mesure de la difficulté que les habitants peuvent rencontrer notamment dans les quartiers les plus en difficulté.

Monsieur BACHIRI. C'est exactement cela, on voulait savoir s'il y avait une mutualisation ou pas et surtout cette phrase dans le journal qui m'a interpellé, s'il veut nous envoyer ses pauvres, qu'il paye. Je me suis dit, oui Monsieur le Maire, cela m'a terriblement marqué alors le dire comme ça, voilà c'est plus une affaire entre un parti où vous vous connaissez très bien et je pense dire cela dans le journal entre vous, est-ce qu'il y a une mutualisation ou pas ? Est-ce qu'aujourd'hui, il y a réellement une façon de pouvoir travailler entre les villes ou pas ? Mais les pauvres sont tous les mêmes là où ils sont, ils souffrent, Voilà ce que je voulais dire tout simplement merci.

Madame NOCLAIN. Oui, concernant les personnes qui bénéficient de l'épicerie solidaire, je tiens à souligner qu'il y a des personnes de toute la Ville de Hem, ce n'est pas seulement localisé à un seul endroit. Tous les habitants de la Ville de Hem et il y en a qui peuvent bénéficier de l'épicerie solidaire, cela il ne faut pas l'oublier, ceux qui entrent dans les critères bien évidemment et ils sont de tous les quartiers.

Monsieur SIBILLE. Non, non, je pense que Madame NOCLAIN voulait dire qu'effectivement, tous les hémois par rapport à l'article 3 étaient concernés et on va d'abord d'ailleurs travailler en accord avec l'association. Je rappelle que c'est une association libre de prendre des décisions en accord, en demande, comme on le met d'ailleurs dans la convention. Réfléchir d'ailleurs sur par exemple, le barème des ressources puisque vous l'avez vu, c'est aussi disposer de cela alors je pense que Madame NOCLAIN voulait dire qu'aujourd'hui, il y avait dans cet article 3 et d'ailleurs, je n'ai pas eu l'occasion de lui indiquer, ça s'est fait jusqu'au dernier moment cet après-midi, elle ne m'en voudra pas mais elle connaissait le principe que l'on voulait aujourd'hui par rapport aux autres villes à participer à cette mutualisation. Voyez Monsieur BACHIRI, au-delà des articles, nous avons avec Monsieur le Maire, et c'est sans flagornerie, effectivement travaillé dans ce sens-là parce qu'on l'a déjà dit, le centre social 3 Villes, les problèmes de logements ca ne s'arrête pas au bout d'une rue parce qu'après c'est Lys-Lez-Lannoy ou parce qu'après c'est Roubaix. On a travaillé aussi avec Roubaix, non, non, mais on est bien d'accord sur la démarche, après Monsieur, l'association PACTE 59 a eu des contacts, c'était aussi noté dans la presse, ça reste un problème associatif. Nous n'avons pas non plus à nous mêler des problèmes de Lys-Lez-Lannoy mais je parle au domaine associatif Monsieur. Aujourd'hui et c'est bien pour cela que nous avons donc jusqu'au dernier moment avec le PACTE 59, traité et répondu donc à votre attente, cela a été une longue concertation pour en arriver là parce que nous sommes dans le respect aussi de la démarche de l'association PACTE 59. Alors dans la délibération, vous voyez bien également que

nous resterons, nous, sur Hem, parce qu'il y a une notion de parcours, l'insertion professionnelle également, nous resterons "maîtres" de nos prescriptions sur la commune par rapport aux administrés en respectant les territoires, en respectant les partenaires institutionnels, on peut parler de Pôle Emploi, on peut parler du TPAS, des référents RSA et on a voulu aussi distinguer les extérieurs. A ce sujet, Monsieur BACHIRI, vous le savez qu'on a aussi une convention avec la Ville de Lannoy, donc aujourd'hui on mutualise également, c'est la réalité aujourd'hui donc on répond à cette demande de mutualisation avec les moyens que chaque commune peut apporter et les négociations se font avec Lys-Lez-Lannoy. Vous savez, Monsieur, dans le mot pauvre, ce n'est pas péjoratif mais aujourd'hui on en parle depuis plusieurs années. Il y a des retraités pauvres et il y a des salariés pauvres, des travailleurs pauvres, on est d'accord là-dessus, donc le mot « pauvre », bon, après moi, je ne remets pas en cause les médias et comment cela a pu être interprété mais on avait cette conscience là et c'est pour ça qu'on essaie d'élargir le socle d'accès c'est ça que voulait dire aussi Madame NOCLAIN dans son expression, on y travaille depuis 2 ans avec le Président PACTE 59 qui lui aussi a des considérations pour faire tourner son association, vous savez que cette association vit de dons de grandes surfaces et ce n'est pas facile au quotidien aujourd'hui, vous connaissez les règles de l'Europe où il y a eu des restrictions et le Président a des difficultés aujourd'hui à ce niveau-là également. Voilà pourquoi on voulait vous présenter une convention d'objectifs bien claire dans ses articles, je conseille de revoir et de relire l'article 2 qui est fort important également et l'article 3 ans nouvellement donc par rapport à ces échanges jusqu'au dernier moment 15 heures 30. 15 heures 30 cet après-midi! Où avec le Président, sans mettre le couteau sous la gorge Monsieur BACHIRI, on en a convenu qu'effectivement, il y aurait 2 façons de traiter avec l'épicerie solidaire et le centre solidaire, il n'y a pas que l'épicerie solidaire, le centre solidaire avec les communes avoisinantes. Vous parlez de Lys-Lez-Lannov mais vous savez il y a des gens en difficulté, il n'y a pas de frontières que ce soit le logement avec, n'oublions pas Roubaix également et aussi Lannoy où nous avons depuis plusieurs années une convention de mutualisation sur ce sujet-là, pas seulement l'épicerie solidaire mais aussi sur un suivi gérontologie avec un suivi social avec nos services et en mutualiste.

Monsieur VERCAMER. Je pense que Monsieur Philippe SIBILLE a expliqué le périple pour arriver à cette convention d'objectifs donc vous avez bien compris qu'aujourd'hui, il n'y a pas de mutualisation, c'est simplement une ouverture du PACTE 59 vers les autres communes. Nous, on n'a rien à voir là-dedans, on met à disposition un local et s'il trouve des accords avec Lys-Lez-Lannoy, c'est tant mieux pour les Lyssois s'il n'en trouve pas, ce ne sera pas de notre fait, nous l'autorisons à le faire compte-tenu des accords que nous avons pris. Je vous propose de passer au vote.

Vote: unanimité.

Monsieur VERCAMER. Nous passons maintenant aux délibérations n°19 et n°20 groupées présentées par Monsieur Philippe SIBILLE.

19 - PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN LIONDERIE-3 BAUDETS - DECONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE COLLECTIF SIS RUE 10UIS BRAILLE

20 - PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN LIONDERIE-3 BAUDETS - DECONSTRUCTION DES MAISONS SISES AUX 126 ET 128 RUE DE LA LIONDERIE

Monsieur SIBILLE. Nous avons souhaité séparer les 2 délibérations puisque bon c'est peut-être sur la même thématique, sur la NPRU, vous l'avez compris Lionderie/3 Baudets et plus particulièrement sur le quartier de la Lionderie en précisant que si elle n'était pas acceptée, que l'autre passait, on pouvait aussi avancer. Alors cette délibération, donc le collectif rue Louis Braille, peut-être on pourrait le situer mais vous l'avez lu dans la délibération, on voyait le quartier et donc le collectif Braille concerné. Alors c'est vrai c'est un bâtiment vétuste qui a été construit en 1950 avec des dysfonctionnements thermiques, sonores avec paraît-il une réhabilitation en 1983 mais je n'ai pas retrouvé de traces. Alors ce bâtiment contient 18 logements, 17 exactement aujourd'hui, il y en a un inoccupé mais on va le laisser tel quel avec une typologie, c'est important, on le reverra sur le relogement, des T2 et des T3 puisque dans la typologie aujourd'hui des logements, il y a 2 sur occupations dont une notoire, on essaye d'y travailler d'ailleurs avec le service Logements et les services de Vilogia depuis plusieurs mois, peut-être même plus d'un an voyez -vous et donc, ça fait partie de ces 8 mutations actives aujourd'hui avant d'attendre donc la possibilité de travailler donc sur le relogement. En fait, cette délibération donc a pour but aussi de permettre à Vilogia de déposer des demandes notamment, pour engager là un relogement anticipé pour le projet et à affiner, on en a parlé hier, Madame CHOUIA, entre autres, je dis Madame CHOUIA mais pour celles et ceux de mes collègues qui étaient à la réunion publique hier soir, c'était aussi un des sujets même si, il y a une priorité, on sait peut-être sur un autre de côté de la

Lionderie mais aujourd'hui la délibération concerne Braille. Alors pour nous, dans cette démolition du collectif, je m'en suis exprimé sur sa vétusté aujourd'hui, on attend encore quelques retours techniques parce que Vilogia, propriétaire, veut être bien certain qu'aujourd'hui, il y a nécessité, et pour les financements aussi, de démolir la batterie de garages derrière tout le monde la connait, c'est aussi quelque chose d'épique sur la situation d'insécurité donc je pense que là, je sais Madame CHOUIA que vous avez une remarque à faire mais j'en viendrai après mais disons que le but de cette démolition, c'est avant tout d'essayer de relier les quartiers entre eux. On le disait tout à l'heure sur une autre délibération, et permettre de lier physiquement les quartiers nord et sud de la Lionderie, je dis quartier nord et sud, Monsieur MAHTOUR, c'est de la Lionderie. Alors je vais répondre avant tout Madame CHOUIA à votre remarque en Commission parce que j'essayais encore hier soir d'avoir des renseignements sur la batterie des 12 garages qui vous inquiètent, c'està-dire que le bâtiment Braille, vous avez donc les garages qui se trouvent derrière, on est bien d'accord alors je pense que depuis bien longtemps on va faire ouf effectivement. Vous m'évoquiez qu'il y avait eu encore un souci pas plus tard qu'hier soir, pour les 12 autres, j'avais eu un retour de l'étude qui avait été faite comme quoi il y avait aussi de l'insécurité. Je sais qu'aujourd'hui, Madame, Vilogia me dit ce qu'il a envie de me dire et c'est normal, ce sont des locataires, il y a un respect de déontologie derrière cela. Je sais que les 12 garages sont loués mais comme je vous l'ai dit, je ne connais pas l'usage aujourd'hui des garages. J'entends une personne tout au moins qui utilisait le garage et cela a été une remarque en aparté de dire au Bureau d'Etudes et à la MEL que cette personne voyait malheureusement la disparition de son garage alors qu'elle l'avait au bout de son jardin, bon je ne sais pas si c'est le cas pour d'autres maisons aujourd'hui. J'espère que dans les usages, Madame, vous me le confirmez qui s'agit bien de garages utilisés pour des voitures pas comme on l'a vécu malheureusement sur les quartiers Hauts-Champs/Longchamp. Certes, aujourd'hui le sentiment du Bureau d'Etudes de l'époque ça restait quand même insécure et bien sûr ces garages, un engagement qui est pris même si aujourd'hui, on n'est pas encore dans l'opérationnalité d'en reconstruire. Bien évidemment, si vous le besoin s'en fait ressentir, je vous crois bien volontiers mais aujourd'hui, la délibération reprend dans sa teneur, la démolition de ces garages également. Je vais vous parler de la délibération n°20 qui concerne plus le côté de la Lionderie/rue Ampère, les 2 maisons murées depuis plusieurs années et les garages attenants pour des raisons d'insécurité et cela va aérer donc, notre projet futur. Voilà alors Madame CHOUIA, Monsieur BACHIRI, effectivement, on sera attentif dans le cadre du relogement, on attend d'avoir le feu vert mais vous l'avez vu hier sur le planning évoqué par Monsieur le Maire et affiché. En avril, nous espérons déjà demander à Vilogia, de pouvoir faire les premiers entretiens de relogement pour connaître bien les demandes. Vous savez que l'analyse fait qu'aujourd'hui, il y a quand même quelques-uns qui ne sont pas "apelisés" et j'ai peur d'ailleurs, c'est un souci, parce qu'aujourd'hui et on l'a vécu sur d'autres quartiers de l'ANRU 1, les gens qui ne sont pas "apélisés", quand on leur propose un logement, les loyers parfois c'est eux qui vont peut-être supporter les augmentations, les autres malheureusement, vous le savez, sont en-dessous même des revenus médians . On aura des soucis de relogements mais je suis un peu plus optimiste. Voilà donc aujourd'hui mon premier souci en dehors du relogement Monsieur le Maire le sait, ces 2 dossiers de sur occupation, il y en a un dont je ne suis pas très fier, il s'agit d'un T3 où logent 3 enfants et 2 adultes, ce n'est pas terrible mais bon face à des difficultés de trouver le produit et vous savez bien l'adéquation entre le produit à proposer, le loyer, les 33% que m'impose la Loi et aussi le reste à vivre.

Madame Karima CHOUIA. Je vais reprendre des choses que vous avez dites et répondues. Cette première étape va être importante parce qu'elle va concrétiser l'évolution du quartier. Le quotidien d'un quartier dans son ensemble va être perturbé, bouleversé et nous, municipalité, bailleurs, Etat, on doit collectivement en tenir compte et en fait, je profite de cette délibération pour appeler certains points sur l'impact des démolitions, on l'a revu aussi avec ce que disaient les gens et c'est l'occasion pour moi juste de le rappeler parce qu'au-delà des Hémois qui vont être relogés, ce sont tous les habitants du quartier concerné qui vont avoir à vivre et à subir des transformations, les aléas qui en découlent. Vous avez parlé hier d'étude d'impact, j'aimerais aussi pouvoir avoir le retour de ces études d'impact, de l'histoire des requalifications mais de manière générale, il ressort bien souvent qu'on justifie les démolitions par l'état physique des bâtiments ou la conception architecturale des rues etc. On décloisonne dans un quartier en créant plus de routes, je vous l'ai déjà dit, ce n'est pas ma vision des choses, on partage des points de convergence et aussi des points de divergence. Les requalifications, le cadre de l'ANRU, c'est aussi pour rendre moins visible, en tout cas, de manière moins concentrée des populations touchées par la crise socio-économique avec des dégradations de quartiers. La réalité comme elle est perçue par les habitants, c'est de dire, on va démolir là où il y a des groupes de jeunes qui sont incivils, sauf qu'ils se déplacent et on les retrouvent ailleurs, si je prends l'exemple de l'axe Laënnec/3 Fermes avec la requalification, il y a eu un glissement, il y avait déjà des soucis sur

Schweitzer, il v a eu ce glissement et cela il faut en tenir compte aussi dans l'ANRU 2 parce que la Lionderie va aussi être touchée. On démolit des bâtiments pour enrayer, pour effacer les carences de gestion de l'entretien de la sécurité publique et pendant ce temps-là, le bailleur social est aussi parfois beaucoup exonéré de taxes. On l'a entendu hier, les habitants de la cité familiale de la Lionderie sont aussi excédés de voir leurs charges prélevées par le bailleur et qu'à côté de cela, pas grand-chose n'a été fait pour assurer l'entretien de leur logement et du coup, la situation s'est dégradée de manière inacceptable et à un point inacceptable, on est au bout de la situation et donc forcément, il y a beaucoup à refaire parce qu'on paye l'incurie du bailleur ou aussi des habitants et il y a urgence aujourd'hui à requalifier ces logements, mais on ne peut pas leur faire porter toute la responsabilité de la dégradation de leur quartier parce qu'ils ont aussi subi. Il est important aussi d'avoir à l'esprit que les Hémois concernés par des relogements vont avoir à subir au-delà d'avoir la joie d'un nouveau logement, d'un logement plus décent, récent etc. Les affres du relogement vous l'avez dit aussi mais il y a un attachement, il y a un enracinement, il y a une forte contribution à la construction d'un quartier, c'est compliqué de changer, il y a des conditions de relogement et les effets négatifs, les hausses de charges, les hausses de loyers, les problèmes de décohabitation dont on parlait aussi. Il y a des déplacements de nouveau à prendre en compte pour ceux qui travaillent parce que s'ils quittent la Ville, ils quittent le quartier. Il y a des trajets domicile travail qui sont beaucoup plus longs à reconsidérer, cela joue aussi sur la famille et à la rescolarisation des enfants. On doit tous travailler et accompagner les familles pour préparer l'avenir, il y a aussi la reconstruction de l'école effectivement, on le disait tout à l'heure il y a des enjeux avec la reconstruction de l'école Jules Ferry, le quartier, comment on fait de manière provisoire pour faire en sorte que l'école ne se vide pas, que les enfants soient ailleurs, scolarisés dans d'autres villes, d'autres écoles. La requalification d'un quartier ca disperse et ca déplace des ménages, des familles au gré des démolitions forcément mais le quartier, notre quartier, c'est avant tout un lieu qui a contribué à une certaine forme d'émancipation collective, c'est le lieu de naissance et de socialisation de tous les enfants du quartier et c'est le théâtre d'une vie partagée avec les voisins, on l'a vu hier c'était très prégnant. On ne balaie pas une vie si facilement, bâtir ne doit jamais faire oublier l'humain, je ne doute pas que c'est aussi une des priorités. L'entente et la solidarité des habitants du quartier est un bien précieux et de tous les quartiers qu'il ne faut pas négliger. On doit réaffirmer haut et fort notre volonté de prendre en compte toutes ces problématiques dans le cadre de cette requalification du quartier, c'est pour ça que je profite de cette délibération pour le rappeler, je l'ai déjà dit je voudrais remettre ça sur la table effectivement, on a parlé de la batterie de garages, pas celle qui pose souci effectivement, je vous l'ai dit encore hier, il y a eu de gros problèmes voilà. On a une expertise d'usage en tant qu'habitante, j'ai cette expertise d'usage et je sais que ces 12 garages sont utilisés par tous les habitants pas forcément ceux qui ont accès direct de par le jardin et le garage, c'est 2 ou 3 maisons, les autres, c'est les habitants de la rue des Ecoles à la rue Blaise Pascal voilà, il faut tenir compte de l'expertise d'usages et je trouve que c'est une erreur d'avoir inclus cette batterie-là de garages dans votre projet de démolitions et dans cette délibération-là. Le lancement de la concertation, je l'ai votée avec vous. Aujourd'hui je vais voter aussi cette délibération parce que je crois véritablement que le quartier a besoin qu'on le mette en valeur pas à n'importe quel prix, je sais que les habitants seront vigilants sur ce point, je le serai aussi et comme je l'ai dit hier parce que j'ai aussi l'expertise d'usage, parce que j'ai envie que ce quartier vive bien, vive mieux et puisse être différent, je m'associerai à cette requalification du quartier.

Monsieur BACHIRI. Je pense que tout a été dit par Madame CHOUIA mais simplement, il y a une chose qui ne fait pas rire, c'est que, je n'ai pas envie de rappeler l'ANRU 1 concernant l'aménagement où il y a eu quelques ratés et parce qu'on n'a pas pris le temps aussi de se poser et je pense que cela s'est fait dans des moments difficiles, je n'ai pas envie de revenir là-dessus, je pense qu'on a dit, assez débattu. J'espère que cette fois-ci, nous serons vigilants à un moment donné, de pouvoir prendre des bonnes décisions, là où il faut entendre vraiment, qu'on puisse avoir vraiment un quartier, que chacun puisse trouver sa place réellement et pas après coup, que certains peuvent souffrir après derrière, voilà c'est simplement ça, je pense que tout a été dit mais simplement que vous soyez aussi vigilants par rapport à cela et je n'en doute pas, Monsieur SIBILLE je sais très bien ce qu'il va me dire, Monsieur BACHIRI, sachez une chose, c'est ma priorité et j'y veillerai, merci.

Monsieur SIBILLE. Non, Monsieur BACHIRI, je ne vais pas plagier votre propos que vous venez d'évoquer. Bien sûr qu'il y a le structurel, bien sûr qu'il y a l'humain. Monsieur BACHIRI, oui, il y a eu des erreurs sur l'ANRU 1, vous les avez dénoncées, enfin vous avez considéré qu'il y avait certaines erreurs, je me suis déjà expliqué pourquoi, je croyais à la notion moderne de Courrèges mais je me suis trompé, mais on verra sur ce projet-là et il y a aussi des professionnels, des experts qui vont aussi nous orienter, c'est nous, les politiques

qui prendront la décision mais néanmoins, on verra aussi sur les usages Madame CHOUIA parce que vous évoquez la vigilance. Bien sûr Monsieur BACHIRI, vigilants et attentifs également. Comment vous pouvez penser un moment, qu'ici autour de la table, les Elus et d'autres qui militent sur le bien-être à Hem comme les associations, mais oui Monsieur BACHIRI, qu'on ne puisse pas penser à l'humain! Madame CHOUIA, j'entends ce que vous dites sur les problèmes de logements, c'est vrai qu'on y prêtera attention. On aura aussi des schémas d'intentions, hier il y en a déjà eu un qui a été évoqué, c'était bien un schéma d'intentions même si les habitants veulent plus de concret c'est sûr. Mais enfin Monsieur BACHIRI, vous savez aujourd'hui peutêtre qu'il y a eu des erreurs sur l'ANRU, je veux bien l'admettre mais il y avait une demande de logements. Deuxièmement, Monsieur BACHIRI et je le dis aussi à Madame CHOUIA, les gens ne veulent pas spécialement quitter Hem, ca a été pour certains un drame parce que, à un moment donné, Monsieur BACHIRI, les gens, leur dernier refuge c'est leur logement même quand il n'est pas terrible, c'est leur dernier refuge et on a assisté alors sans faire de misérabilisme, mais sur des démolitions de collectifs ou autres, vous y étiez peutêtre ? Madame BACHIRI aussi ou d'autres collègues Elus, Madame CHOUIA, c'est un ... pardon, pardon, mais c'est parce que souvent vous dites, je pense comme Madame CHOUIA alors je fais des associations, pardon excusez-moi Madame, j'ai tellement l'habitude que Monsieur BACHIRI fasse référence à Madame CHOUIA que parfois moi, je me mélange, je suis devenu marieur, oui effectivement. Non mais je suis tellement obsédé à vous répondre le mieux possible, bon ceci dit, effectivement Monsieur BACHIRI, il y a un besoin de logements, les gens ne souhaitent pas partir de Hem particulièrement, c'est parfois violent, à Braille, on va avoir des drames humains et j'ai déjà des gens qui sont dans les mutations qui veulent rester dans le quartier, ils n'ont pas envie de le quitter. On l'a vu trop dans l'ANRU 1 et on le verra dans l'ANRU 2, même rue Ampère, vous vous en rendez compte! On a eu des retours en individuel, de personnes qui souhaitent d'ailleurs, et c'est peut-être des explications complémentaires, Monsieur le Maire, qu'il faudra leur donner, parce que si il y a des démolitions de logements, il y en a certains qu'on ne va pas regretter même si malheureusement c'est des grandes typologies parfois, qui pensent pouvoir à nouveau habiter leur quartier. On le verra dans leurs logements, ce sera certainement des difficultés, je réponds tout de suite à cela parce que hier, je pense aussi que vous avez des confidences dans ce style-là. Il y a eu des incompréhensions peut-être, on reverra derrière mais c'est déjà le souhait de dire, je veux rester dans un quartier. Quand des gens aujourd'hui, vous connaissez la Lionderie, le quartier la rue Ampère, qui aujourd'hui veulent y rester, je suis assez épaté. On a vu des manifestations de drames hier pour un attachement et c'était la même chose sur les quartiers Longchamp, les gens qui ont quitté des appartements. Moi je ne demande qu'une chose que ces appartements soient démolis et on a vu des gens très émus lors de la démolition et d'autres qui ne voulaient pas la voir.

Madame Karima CHOUIA. C'était le sens de tout mon propos juste avant, les gens sont attachés à leur quartier effectivement, il y aura des drames etc. Vous l'avez dit, c'est pour ça que j'ai voulu insister là-dessus parce que ça va être symboliquement cette délibération, elle marque ce changement.

Monsieur VERCAMER. Je vous propose de clore le débat simplement, pour rappeler que la délibération ne concerne que les appartements de la place de la Lionderie et pas tous les autres logements dont on vient de parler. Je voulais vous le faire remarquer parce que les démolitions de logements qui sont souhaités par les habitants, sont les logements qui sont aujourd'hui gérés par Soliha, ex PACT, qui sont effectivement fortement dégradés. Hier, à la réunion publique, les locataires de ces logements criaient et hurlaient dans cette réunion sur le fait que cela n'avançait pas assez vite et que leur logement allait s'effondrer avant même que le projet démarrait, c'est ce qu'ils disaient mais il ne s'agissait pas de cette délibération là mais bien des logements Vilogia gérés par Soliha. Malheureusement vous le savez comme je pense que le CAL/PACT à l'époque, et maintenant Soliha a eu des grosses difficultés financières et donc n'a pas permis d'assurer l'entretien de ces logements pendant un certain nombre d'années et donc les logements ont eu quelques difficultés à surmonter les intempéries et le poids des années. Quelques mots quand même, Madame CHOUIA, parce que vous avez dit, on ne peut pas travailler sur un projet, ce n'est pas simplement faire des routes, c'est vrai, mais on ne peut pas demander de vivre ensemble et vivre renfermé sur soi -même et ce que disaient les gens hier, ce que l'on ressentait dans le film d'hier qui était présenté par l'Aventure, c'est que les gens disaient, nous on vivait entre nous et parce que le quartier est renfermé sur lui -même. Il suffit de regarder le plan vous avez derrière la délibération pour voir que les quartiers sont enfermés sur eux-mêmes, il y a une entrée et une sortie, je pense notamment à la rue Ampère, rue Edison, c'est vraiment des « escargots » là qui existent. Il y a un besoin de perméabilité sinon les gens ne vivront jamais ensemble, bon ce n'est pas pour faire des autoroutes, c'est simplement pour que les gens puissent circuler et qu'il y ait une mixité de populations dans ces quartiers. 2ème remarque sur la difficulté que nous aurons sur le secteur, alors cela va au-delà de la délibération qui est là mais ça y touche quand même. Le problème des loyers est

très faible dans le quartier, les logements Soliha de mémoire, c'est de l'ordre de 2.91 euros du mètre carré. Pour vous dire quand même les loyers les plus faibles en PLAI qui sont les logements sociaux, les très sociaux, c'est 13.50 euros donc c'est-à-dire qu'on est très bas et donc si on veut relogés les gens, il y a un gros effort, soit de financements, soit d'adaptation à leurs besoins qui soient le plus précis possible de façon à ce que les loyers globaux n'augmentent pas, le m² augmentera peut-être mais si le logement est un peu plus petit ou s'il est mieux adapté à leurs typologies familiales, on aura effectivement, des loyers qui sont peut-être un peu plus abordables mais c'est un vrai souci que nous avons sur le quartier qu'on peut également avoir sur les collectifs qui vont être démolis parce que c'est un peu la même problématique que nous aurons donc ca, c'est un vrai travail de politique de leur relogement que l'on va mettre en place, c'est l'étude que nous avons présentée hier, la démarche que nous avons proposée hier et qui est actuellement en cours de mise en route, c'est-à-dire les études de relogement, quelles sont les capacités financières des habitants, quelles sont les compositions familiales de ces habitants qui doivent être relogés, quelles typologies de logements, il faut leur proposer de façon qu'ils puissent vivre correctement une fois qu'ils ont leur logement parce qu'il y a plein de problèmes de restes à charge qui faut prendre en compte de façon à ce que les gens n'aient pas un beau logement mais qui ne savent pas manger après, ce serait un peu ridicule et donc il y a un vrai souci là derrière et c'est un vrai sujet que nous sommes en train de travailler et c'est vrai d'ailleurs, c'est le véritable problème de la Politique de la Ville en général. Après je ne vais pas épiloguer parce que Monsieur Philippe SIBILLE a beaucoup évoqué le sujet simplement, pour rappeler que les habitants sont en attente de transformations de ce quartier, je suis heureux que vous nous accompagniez dans ce projet parce que ce n'est pas un projet politique dans le sens politicien du terme. C'est un projet de société, c'est comment on fait pour transformer notre Ville pour que les gens vivent bien, correctement avec les meilleurs services possibles. C'est tout l'enjeu de ce projet qu'on appelle Politique de la Ville mais qui est un projet de renouvellement urbain avec vraisemblablement des transformations du quartier qui vont fortement, comment dirais-je, modifier l'environnement de la population mais aussi effectivement, vous le disiez avec beaucoup d'émotion, parce que vous y habitez vous-même, les gens vont ressentir un déchirement de voir leur quartier se modifier. On a connu ça avec le NPRU 1 mais aujourd'hui les habitants sont satisfaits du changement de leur quartier.

Vote: unanimité

7. PARTICIPATION DE LA VILLE DE HEM AU PROJET DEMOS INITIE PAR LA MEL

Monsieur LECLERCQ. La Métropole Européenne de Lille dans le cadre de la Politique de la Ville a souhaité développer un projet socio-éducatif sur son territoire en lien avec l'Orchestre National de Lille et pour ce faire, elle a donc sollicité les villes de la MEL pour savoir quels étaient les Villes intéressées par ce projet. La Ville de Hem a bien évidemment posé sa candidature et nous avons été retenus au même titre que les villes d'Armentières, Fâches-Thumesnil, Lille, Marce-En-Baroeul, Mons-en-Baroeul, Roubaix, Villeneuve d'Ascq et Wattrelos. Ce projet Démos, c'est donc un dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale qui a pour objectifs de faire accéder à la musique classique des jeunes âgés de 7 à 14 ans. Pour nous sur Hem, on a pris la tranche d'âge des 7/12 ans qui habitent les quartiers en Politique de la Ville et qui n'ont pas forcément accès à la musique classique et ce, pour une durée de 3 ans. L'orchestre qui sera ainsi composé à travers ces 9 villes, de 120 enfants à raison de 15 sur Hem, on en a eu un de plus donc 16, donc 15 enfants par commune, sur le territoire de Hem, le pupitre qui a été retenu et choisi, est le pupitre de cordes, cela a été validé par l'ONL la semaine dernière et nous avons la chance en plus d'avoir Esther DEVOLDRE qui est actuellement dumiste sur la Ville qui avait posé candidature et qui a été retenue et qui travaillera sur Hem. C'est encore un plus puisqu'elle connait beaucoup les enfants à travers son travail de dumiste dans les écoles de la Ville donc, c'est encore un plus pour une fois. Ce projet sur 3 ans donc les enfants, nous avons bien sûr, c'est un projet qu'on a avec le partenariat avec le Centre Social 3 Villes, les enfants retenus l'ont été par le biais du Centre Social 3 Villes, par le biais des écoles Marie Curie, Saint-Exupéry, Jules Ferry et l'école Saint Charles-Sainte-Marie. Le projet ne nous est arrivé relativement tard en saison puisque logiquement ce type de projet qui existe par ailleurs notamment sur Paris avec la philharmonie de Paris en général, démarre en octobre, là on a pris un petit train de retard mais bon ce n'est pas grave, on démarre ici en février et grâce au partenariat qu'on a avec les écoles, le Centre Social et Esther DEVOLDRE qui, par rapport à son travail de dumiste, on a réussi à trouver les 16 enfants donc c'est super vraiment top. On a eu une première réunion d'informations ce mardi au Centre Social 3 Villes en présence bien sûr des enfants qui étaient tous là avec leurs parents et on a pu leur expliquer clairement les choses, des animateurs du Centre Social qui vont encadrer les enfants en plus des professeurs de l'ONL et les professeurs rattachés qui viendront encadrer les enfants sur des thématiques comme le chant choral, le mouvement, le rythme, Esther DEVOLDRE est bien là

également ainsi que la coordinatrice pour le projet au sein de l'ONL qui est également là pour leur présenter le projet dans sa globalité. Donc projet sur 3 ans qui fera que les enfants auront donc 2 ateliers par semaine, les dates retenues sont le mercredi matin et le jeudi soir pendant toute la période scolaire de juin à septembre et là, on démarre en février. En plus, de ces ateliers, ils auront 2 à 3 fois par an des ateliers communs avec tous les enfants de la Métropole sur un site. Les premiers se feront les 22 et 25 février à l'ONL, ils partiront là-bas toute la journée pour se familiariser d'une part, avec le lieu, rencontrer l'ensemble des enfants de la Métropole qui participent au projet et après dans la foulée bien sûr, les enfants pourront démarrer les ateliers sur Hem après les vacances de février. Ils vont démarrer sur du chant choral, du rythme avant de se familiariser avec l'instrument de musique et les instruments de musique seront mis à leur disposition à partir du 1er avril. Instruments de musique mis à la disposition par l'ONL et la philharmonie de Paris donc les enfants vont pouvoir avoir un instrument chez eux, violon, violoncelle, contrebasse, enfin tout ce qui est cordes, alors certains pensaient avoir une guitare mais je leur ai dit mardi que la guitare ne faisait pas partie d'un orchestre mais néanmoins, ils étaient tous ravis de pouvoir découvrir ce type d'instruments. Chaque année scolaire il y aura bien sûr un rendu qui sera donné soit à l'ONL, soit ailleurs pour que les parents puissent bien sûr voir ce que leurs enfants auront pu travailler durant ces ateliers. J'ai souhaité à travers ce dispositif créer des passerelles complémentaires donc à savoir que, puisqu'actuellement l'Ecole Municipale de musique est en travaux, elle a été déménagée sur le site Diligent. Les enfants pourront également et ponctuellement et régulièrement assister à des répétitions de l'ensemble de cordes de l'Ecole de Musique à l'Ecole de Musique. On va également créer des passerelles avec le studio Hémix, les enfants pourront ainsi s'enregistrer régulièrement et voir leurs progrès au fil des ateliers donc c'est également créer des liens complémentaires et j'ai également annoncé mardi aux familles qui étaient présentes qu'on les invitera systématiquement avec leurs enfants à tous les concerts de l'ensemble orchestral donc ils pourront venir au Zéphyr voir les prestations et à la Cantoria également. On les invitera systématiquement à voir des concerts de musique classique pour se familiariser encore davantage avec ce type de musique. Voilà les enfants étaient vraiment très intéressés par le projet lorsqu'on leur a présenté mardi, il y a eu beaucoup de questions posées à la fois par les enfants mais également par les familles donc c'était vraiment une belle rencontre et un bon démarrage de projet et je suis vraiment ravi de voir que ce dispositif prend forme rapidement parce que c'était un peu ma crainte de trouver les enfants, je l'avais évoqué en Commission mais la bonne nouvelle, on a pu trouver les enfants, ils sont tous motivés donc on verra les 2 premières journées à l'ONL ce que ça donnera à la fin du mois de février. Cette délibération a pour but de confirmer la participation de la Ville à ce dispositif, de signer la convention qui nous lie avec l'ONL et le Centre Social 3 Villes et bien sûr, il y a une participation financière de la Ville qui est relativement modeste au vu de l'enjeu et du projet et qui se montera à 4 000 euros par an donc c'est vraiment relativement peu important au vu du projet. La convention vous a été remise dans DROPBOX, il y a une petite modification puisque lorsqu'on avait rencontré l'ONL et la MEL lors des premières réunions. Les petits travaux et réparations si l'on casse une corde ou autres et les trajets étaient à la charge de la Ville, après négociations, ces frais-là seront également à la charge de l'ONL ou de la MEL donc ça ne n'impactera pas la Ville côté finances hormis les 4 000 euros de subvention que l'on verse à l'ONL pour ce projet. Voilà je pense que c'est un superbe projet qui permettra donc aux enfants de découvrir un autre style de musique et j'ai également lancé mardi, mais je l'avais également dit en Commission, que les enfants qui se découvriraient une passion pour la musique classique durant ces 3 années pourront continuer à travailler à travers l'Ecole de Musique puisqu'on pourra les accompagner, les inscrire à l'Ecole de Musique parce que pendant 3 ans, ils vont découvrir le solfège d'une façon différente d'un cursus classique d'une école de musique, il y a des moyens qui font en sorte qu'ils pourront mémo techniques et autres pour apprendre la musique mais bon si vraiment un ou plusieurs enfants ce que j'espère et que je souhaite, soient passionnés par l'instrument qu'il aura découvert et pourra continuer à l'Ecole de Musique pour travailler cet instrument.

Madame Karima CHOUIA. Juste dire qu'on est typiquement dans ce que j'appelais de mes voeux depuis le départ, l'accès à la Culture pour tous. La Ville se saisit de l'opportunité avec la MEL, elle va même au-delà, c'est très bien. C'est une très bonne chose et j'espère vraiment que ce type de projet va perdurer et qu'il y en aura plein d'autres et soyons fous, pourquoi pas des résidences d'artistes à Hem, allons-y des incubateurs culturels, en tout cas, j'adhère à ce projet et je vais voter pour.

Madame COTTENYE. Je salue d'autant plus tout le projet et aussi la façon dont il est mené et j'en félicite Monsieur LECLERCQ, Esther et toute l'équipe des services de la Culture d'autant plus qu'effectivement il y a quelques années, nous avions eu de la chance aussi d'avoir 2 écoles en l'occurrence Victor Hugo et Saint-Exupéry qui avaient travaillé en ce sens en maternelle avec l'OLN sur un spectacle qui s'appelait « Babar » et c'est effectivement une excellente et très belle expérience pour les enfants et pour les parents qui participaient

aussi et qui encadraient ce projet avec les musiciens et les enseignants donc je suis très fière de ce que vous faites.

Vote: unanimité

11 - REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES - SCHEMA D'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE - RENTREE SCOLAIRE 2017

➤ Annexe 3 : PEDT

Madame COTTENYE

Diapo 1 et 2:

Effectivement Monsieur le Maire, nous avons un schéma d'organisation de la semaine que nous devons acter ensemble, donc travailler sur l'amplitude horaire à savoir les horaires d'ouverture notamment de l'école puisque c'est une demande du Directeur Académique où nous devons nous prononcer pour la rentrée prochaine donc de ce fait, il nous demande de revoir un petit peu, de bilanter sur ce que nous avons fait pour nous, à notre connaissance depuis 4 ans, puisque nous avons devancé l'appel dirais-je. Nous sommes partis en 2013 puisque c'était un décret du 24 janvier 2013 qui nous avait été, je ne vais pas dire proposé mais juste imposé pour mettre en place un certain nombre de choses dès la rentrée 2013 avec les orientations suivantes, je les lis au stricto sensu pour qu'on soit bien en phase.

Diapo 3:

Mieux respecter les rythmes de travail et de repos des enfants, mieux répartir les heures de classe sur la semaine, alléger la journée de classe, programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration de l'enfant est la plus grande dans un souci véritablement d'améliorer la performance aussi de notre système éducatif français qui n'est pas forcément en meilleure forme eu égard aux résultats PISA concernant la France notamment, réorganiser complètement le temps scolaire et avec une meilleure articulation bien sûr au niveau des temps et avec surtout les temps périscolaires, 5 matinées avec une considération que les apprentissages et l'attention notamment sont beaucoup plus appréciables sur 5 matinées de travail, des journées plus courtes, des après-midi plus courtes, des pauses méridiennes mieux aménagées, mais en aucune façon, il n'est question dans ces textes-là en tout cas, de TAP qui n'entrent pas dans le cadre de la mission sur le plan légal. Donc ici, nous portons à votre connaissance et nous l'avons déjà fait au niveau des Commissions en interne mais néanmoins, il est intéressant aussi de le partager au-delà des Commissions stricto sensu. Nous avons ici quelques résultats suite à une grande concertation que nous avons menée par rapport à ce que nous demandait de faire le Directeur Académique, nous avons consulté 950 familles par, tout d'abord, un questionnaire donc tous les parents de la ville de Hem où nous avons eu malheureusement un taux de retour de réponses assez léger dirons-nous. Nous avons globalement 17% de retour de réponses, 47 personnels éducatifs, 9 enseignants sur 68 ont répondu au questionnaire, 19 prestataires sur 31 et bien évidemment des retours variables suivant les sites scolaires, je rappelle que nous avons 4 groupes scolaires en réseau d'éducation prioritaire, 2 qu'ils n'en sont pas en ce qui concerne le public. Je rappelle aussi juste pour information quand même, que ce Décret est à destination simplement des écoles publiques et non pas privées ce qui pose quand même dès le départ une certaine question. Est-ce qu'un enfant du public est différent d'un enfant qui est scolarisé dans le privé ? Je pense qu'on peut en faire tout un développement philosophique. Alors nous avons constaté néanmoins 2 axes d'améliorations qui ont été identifiés lors de cette consultation globale. Le 1er axe c'est renforcer le travail partenarial et les relations entre les prestataires, le personnel éducatif et les parents puisque globalement c'est vraiment en travaillant ensemble sur ce type de projet qu'on met tous les acteurs autour de la table, les parties prenantes et qu'on peut véritablement parler d'un vrai dialogue. Néanmoins, cette réforme a mis aussi en exergue le fait que l'on discutait plus dans le cadre d'un dialogue social, plutôt que dans le cadre véritable d'une réforme avec un fond pédagogique propre donc ça, c'est aussi quelques éléments qui en sont ressortis. Mieux adapter les activités périscolaires aux rythmes de l'enfant et aux différents âges pour essayer de répondre au mieux. Tout cela fait écho donc avec des constats des membres des conseils d'écoles présents. Des rythmes scolaires globalement inadaptés pour tous, ça je ne pense pas que cela soit une surprise, ce n'est pas non plus proprement et purement hémois, c'est bien au-delà des frontières de notre commune et dirais-je de notre Département. Une organisation des activités périscolaires sur la semaine qui est défavorable dans le sens où nous assistons et nous insistons aussi bien sûr, sur le fait qu'il y a moins de communications entre les familles et le corps enseignant, ce qui est un petit peu dommageable pour un véritable suivi de la réussite des enfants. Bien sûr une fatigue par contre, je me permets d'insister sur le phénomène de la fatigue, où nous

sommes sur des vrais ressentis, nous sommes sur du sentiment, nous ne sommes pas sur des données scientifiques et chiffrées pures avec des critères purs, on est vraiment sur du ressenti pas que sur la Ville de Hem, c'est aussi national. Une appréciation différenciée des temps d'activités périscolaires globalement un accès gratuit et une découverte d'activités diversifiées, des activités aussi qui sont de grande qualité connues et reconnues et par contre effectivement, ça je pense que ce n'est pas une surprise, on l'avait déjà acté ensemble en novembre dernier, le fait de se dire que les 3 fois 30 minutes de ces fameux TAR, des temps d'activités récréatifs est un petit peu « bâtard » dans le sens où effectivement, c'était compliqué de mener une action éducative sur 30 minutes et que l'on passait notre temps à courir après les enfants et c'était peut-être un temps qui fallait voir autrement. Des activités TAP en cohérence avec les projets et objectifs pédagogiques, il est vrai que nous avons toujours fait en sorte en complète concertation en 2013, de pouvoir bâtir ces activités en fonction des projets des écoles et je tiens vraiment à souligner, à dire que c'était extrêmement efficace mais néanmoins, ce n'était pas du tout la demande du texte donc c'est quelque chose que nous avons fait nous, à la ville de Hem au-delà de la demande du texte puisqu'en gros, normalement les TAP nous incombent complètement et nous n'étions pas du tout obligés de faire de la concertation pour mettre en place ces TAP. Des limites dans l'adéquation aux spécificités de la Petite Enfance bien évidemment, on reste toujours même aujourd'hui sur quelques questionnements en matière des maternelles où on se rend compte que certains temps des maternelles sont très compliqués, on a plutôt eu tendance aujourd'hui avec cette réforme à complexifier davantage la journée de l'enfant et surtout la journée du petit en école maternelle et surtout eu égard au temps de repos et de siestes qui sont extrêmement morcelés, compliqués et ça fait partie des sources de fatigabilités, surtout au niveau des tout-petits et les difficultés également à évaluer l'impact sur la réussite scolaire, ca globalement on s'en doute bien, ce n'est pas une surprise au bout de 4 ans, il est difficile très honnêtement de pouvoir juger d'un impact potentiel sur la réussite scolaire, on sait qu'aujourd'hui, il faudrait attendre 2021 pour bien comprendre et bien avoir la mesure de toute une génération d'enfants qui auraient subi, je me permets de prendre le verbe subir, cette réforme de la maternelle jusqu'à la classe de CM2 sachant en plus que maintenant aussi ? Il y a une réforme avec le collège donc CM2/6ème, c'est aussi des choses différentes et qui de ce fait aussi, perturbent beaucoup les enfants et les enseignants actuellement. Néanmoins, on demande bien évidemment des sources précises en matière d'évaluation qui ne sont pas non plus chose facile à obtenir puisque même les inspecteurs généraux nationaux ont du mal à mettre en place un certain nombre de critères d'évaluation propres pour pouvoir définir une réelle opportunité par rapport à cette réforme.

Diapo 4:

Alors le déroulé de la concertation, nous avons eu 6 réunions auparavant, tout d'abord nous avions une Commission où je m'étais permis de présenter à la Commission et de l'Education dès le 2 ou 3 janvier, comment nous allions travailler dans le mois qui venait parce que nous étions tenus un peu dans un calendrier assez court puisque je vous rappelle juste que dans 2 jours, ce sont les vacances scolaires et que malheureusement, je dirai pendant les vacances scolaires, on est tenu de rendre tout ce travail à Madame l'Inspectrice et à Monsieur le Directeur Académique et donc de ce fait, nous avons été extrêmement pressés pour pouvoir mener à bien toute cette enquête et avec des résultats à vous proposer. Nous avons consulté donc un certain nombre de personnes avec un Cabinet avec lequel nous avons travaillé, un contexte parfois difficile par rapport à une réforme nationale qui n'est pas simple et qui n'est pas forcément admise et acceptée, je dirais même comprise, suivant les lieux. Des membres du Conseil d'Ecoles qui ont pour certains travaillé en amont, qui se sont concertés et des constats similaires que j'ai portés à votre connaissance auparavant. Les propositions, vous le verrez après, sont multiples et variées, nous avons une 2ème vague de Conseils d'Ecoles avec un positionnement des Conseils d'Ecoles et un vote qui était demandé par le Directeur Académique parce que nous sommes sur une situation dérogatoire puisque nous avons l'école le samedi matin. On n'a jamais imposé à ce que l'école soit le mercredi matin, il y avait la possibilité d'une dérogation le samedi matin donc nous avons eu égard à l'argumentation que nous avions faite en 2013 sur cette proposition de scolarisation le samedi matin, nous avions eu un système dérogatoire ce qui fait que nous avons dû acter ces propositions d'emplois du temps sur un vote dans les Conseils d'Ecoles.

Diapo 5:

La synthèse donc 6 réunions de membres des Conseils de la Ville, 130 personnes rencontrées, enseignants, ATSEM, coordinateurs dans le périscolaire ainsi que les parents d'élèves.

Diapo 6:

Alors globalement, je sais bien que là, il vous faut des lunettes et des loupes ; néanmoins, je vais essayer de vous résumer rapidement le contenu de ce diaporama. Alors tous les différents scénarios, en fait, qui ont été proposés au niveau des temps d'activités récréatives les 30 minutes dont je vous expliquais un petit peu la mauvaise opportunité en fait je dirais, de mettre en place ce genre de choses. La fin des TAR donc nous avions

déjà acté en novembre dernier de faire. Un TAP de 3h aussi qui a été proposé ou 2 fois des TAP d'1h 30 avec le souci évidemment, 3 h ce n'est pas forcément inintéressant, c'est bien de pouvoir regrouper vraiment une belle activité avec une belle qualité éducative avec prendre le temps surtout parce que ce qu'il y a de compliqué avec les enfants, c'est qu'on passe notre temps nous, adultes, apprécier les enfants, en tant que parents, en tant qu'enseignants, en tant qu'encadrants en fait, on passe son temps à presser les enfants. On leur dit déjà dépêche-toi le matin pour partir à l'école, on leur dit dépêche-toi à l'école, d'enlever ton manteau, dépêche-toi de te mettre en rang, d'aller aux toilettes, d'aller en récré, à la cantine, de te laver les mains... En fait, on passe notre temps nous, adultes, à demander à l'enfant de se dépêcher donc il y a aussi de temps en temps peut être, une envie de prendre son temps, de prendre le temps, ce n'est pas plus mal non plus pour les adultes ceci dit, et donc cette possibilité des 3 h était pourquoi pas envisageable ? Néanmoins, c'est extrêmement plus coûteux pour la commune puisque ça nous demande beaucoup plus d'encadrements puisque à aujourd'hui nous sommes sur une fréquentation des TAP donc ce fameux temps de 1h 30 à hauteur de 92% d'enfants des écoles à la différence de nos TAR qui ne sont fréquentés qu'à hauteur de 52%. 2 fois 1h 30, c'est pareil, c'est compliqué aussi parce qu'aujourd'hui nous avons des TAP d'1h 30 une fois par semaine qui sont organisés sur 2 écoles le mardi, le lundi et le jeudi, le faire 2 fois, c'est une plus grande complexité d'organisation pour nos équipes, pour nos services donc de fait, des difficultés en matière de recrutements et d'organisations techniques aussi pour intervenir correctement et garder cette qualité qui fait aussi notre succès aujourd'hui et surtout la reconnaissance des familles ce qui est extrêmement important et donc nous devrions passer de 40 à 60 animateurs et ce qui donnerait un coût énorme supplémentaire pour la Ville notamment. Nous avons ensuite au niveau des activités une plus grande alternance d'activités calmes à prendre en compte dans ce que nous allons projeter par la suite, effectivement on se rend compte aussi que notamment le fait d'avoir un retour au calme aussi et ça c'est plutôt là une véritable étude scientifique, un retour au calme et notamment vraiment essayer de travailler davantage sur le temps de sieste de repos et de calme qui incombent à la fois aux enseignants mais aussi à nous, à nos personnels encadrants, c'est important parce que ça permet de récupérer l'attention des enfants pour pouvoir les relancer ensuite dans une attitude d'apprentissage pour le cognitif en tout cas, de façon beaucoup plus efficace et là véritablement on peut dire qu'il y aura une potentielle réussite derrière et enfin l'aide aux devoirs, une volonté de la Ville de pouvoir renforcer cette action puisque néanmoins là, j'avoue que nous sommes très en phase avec une des orientations du gouvernement à savoir, de travailler contre du moins, lutter contre le décrochage scolaire et cela ca se fait dès le plus jeune âge et il est vrai en tout cas, que le fait de travailler davantage sur l'aide aux devoirs, alors je vais vous dire entre nous, les devoirs sont interdits depuis 1956, je peux vous dire aussi quand vous lisez la Loi sur l'Orientation de l'Ecole, il y a un petit paragraphe qui réécrit l'action en disant, je vous rappelle que nous interdisons les devoirs et nous allons renforcer ce texte d'interdiction des devoirs, n'empêche que, entre les textes et la réalité, je pense que faire des devoirs, entre nous, c'est quand même pas négligeable et c'est intéressant au niveau de l'effort et au niveau de l'engagement aussi des enfants et que de ce fait, nous sommes extrêmement favorables sur le fait d'encourager les enfants dans le fait de faire leurs devoirs ce qui aussi existe déjà dans nos garderies. Nous les laissons faire leurs devoirs encadrés par nos animateurs s'ils le souhaitent bien évidemment.

Diapo7:

Ensuite au niveau de la pause méridienne, diminution de la pause méridienne d'un quart d'heure pour les écoles maternelles ce que nous avions déjà expérimenté dès la première année, souvenez-vous, et en fait, nous étions revenus sur cette décision à la demande des parents et des enseignants puisque c'était un petit peu compliqué, nous avions encore une fois les enfants extrêmement pressés, fatigués qui arrivaient après en retard aux enseignements et c'était un petit peu compliqué avec aussi une difficulté d'organisation des APC qui sont des activités pédagogiques complémentaires, qui sont des temps obligatoires à peu près de 20 à 30 minutes pour certains, des activités obligatoires que les enseignants doivent donner en direction des enfants en difficultés. Ensuite le maintien de la pause méridienne à 2 heures là globalement plus de monde, y est complètement favorable y compris la Ville. L'organisation des temps dans la semaine, maintien de la 5ème matinée ce que je vous disais tout à l'heure la 5ème matinée est extrêmement bénéfique pour les apprentissages des enfants et il y a un moment indispensable pour pouvoir garder je dirais, c'est vrai qu'auparavant, nous étions sur la semaine des 4 jours avec un certain programme, aujourd'hui nous avons toujours le même programme mais néanmoins, une 5ème matinée supplémentaire est beaucoup plus intéressante justement pour prendre le temps de travailler correctement ces programmes et surtout de prendre le temps pour les enfants qui sont en difficultés, parce que vous savez aussi que si vous ne prenez pas aussi le temps pour ces enfants, vous allez ralentir le rythme de tout le monde et l'objectif ce n'est pas de le ralentir, l'objectif c'est de mener tout le monde vers un résultat commun.

Diapo 8:

L'emploi du temps qui est proposé par la Ville.

Diapo 9:

Globalement une garderie qui existe depuis longtemps est toujours aujourd'hui de 7h 15 le matin jusqu'à 8h 30, l'heure officielle du début des cours. Le temps d'enseignement Education Nationale de 8h 30 à 11h 45, le temps du déjeuner de 11h 45 à 13h 45, le temps d'enseignement globalement sur 3 jours de 13h 45 à 16h sauf une journée par semaine, un temps d'enseignement de 13h 45 à 15h puis ensuite la proposition de faire un grand TAP comme aujourd'hui de 1h 30 pour pouvoir continuer à offrir aux enfants cette qualité de prestations que nous offrons aujourd'hui et qui nous coûte bien évidemment une certaine somme d'argent mais ce qui est aussi un véritable choix politique de la part de la Ville de Hem. Sur les 3 autres après-midi, je dirais remplacer les TAR par un temps d'études en direction des classes élémentaires et un temps d'éveil ou de retour au calme pour les maternelles du style, lire une histoire, chanter, faire un jeu calme ou tout simplement prendre le temps également de pouvoir aller aux toilettes, remettre son manteau et préparer intelligemment l'heure des mamans. Voilà et nous vous proposons également de rester sur une scolarisation des enfants le samedi matin de 8 h 30 à 11h 30. L'objectif aussi, c'est de ne pas trop perturber les familles, les enfants et les enseignants mais c'est surtout je dirai les familles et néanmoins les enfants, nous vous proposons cet emploi du temps-là pour ne pas trop perturber les enfants puisqu'ils se sont bien accommodés à cette organisation que nous avons proposée depuis 4 ans. Je vous rappelle aussi que nous bilantons régulièrement à chaque fin de période scolaire, c'est à dire avant la Toussaint, avant Noël, avant février, avant Pâques et avant juin et ça il n'y a pas beaucoup de communes qui le font puisque c'est pas quelque chose qui est demandé très objectivement dans la réforme, néanmoins nous le faisons pour essayer de requalifier régulièrement et de réajuster s'il y a des besoins propres surtout en direction des enfants et alors c'est compliqué parce que c'est vrai que cette réforme engage véritablement une complexité en fait de la journée et nous, notre objectif c'est pour le moment vraiment d'essayer de stabiliser les choses, eu égard bien sûr, avec tout ce que nous avons entendu et je vous rappelle juste brièvement que dans 75 jours, il va se passer un grand événement national et je crois qu'il est important, il est très urgent d'attendre et de voir ce qui va se passer, quoi qu'il se passe, de voir qu'est-ce qui va se passer? Avec qui, pourquoi, comment? Avec quelles nouvelles orientations, avec quel nouveau projet ? Et là, nous serons extrêmement attentifs et à la limite, s'il faut encore bouger et changer les choses, nous serons prêts à le faire mais toujours en tout cas, en ce qui me concerne dans l'intention d'accompagner les enfants et pas forcément les adultes qui les entourent.

Madame Karima CHOUIA. Alors tout d'abord, je dois reconnaître que la Ville a fait preuve d'une volonté de transparence manifeste dans la communication des éléments de la concertation et de la synthèse du projet éducatif territorial, c'est beaucoup plus agréable pour travailler et échanger que de se voir en défiance. Il y a un réel consensus sur les résultats de cette étude, la participation a été mitigée et les rythmes sont globalement inadaptés aux rythmes des enfants. Dès lors, on doit déterminer une position qui respecte la réforme, qui apporte une plus-value éducative aux temps périscolaires et je pense aussi qui tienne compte de l'avis des familles et des Conseils d'Ecoles. La Ville propose un schéma hebdomadaire sensiblement identique à celui de l'année dernière en transformant les TAR en temps d'éveils, les Conseils d'Ecoles ont tous proposé des emplois du temps différents, du coup, ça pose question, c'est compliqué et on va s'interroger. L'argument du coût financier, il est avancé pour justifier le choix si je peux comprendre le positionnement et l'argument, ça reflète bien vos choix et comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, ce sont des choses que je ne partage pas parce que l'Education ne doit jamais être une variable d'ajustement d'un budget et l'investissement que la Ville consent, doit être au plus proche des attentes des familles. Un passage aux 2 fois une heure 30 de TAP choisis par l'ensemble des Conseils d'Ecoles en tout cas, 9 sur 12 pas l'ensemble, non c'est le mercredi 9 sur 12 mais les 2 fois une heure 30 c'était l'ensemble des Conseils même s'ils représentent un surcoût de 144 219 euros, c'est peu dans le budget de la commune par rapport à ce qu'on a su dépenser pour d'autres équipements, l'étang de pêche, le Zéphyr, l'aménagement des zones d'activités pour ne citer qu'eux. Je pense véritablement que les bénéfices retirés de l'effort que la Ville consentirait à accéder aux attentes des familles et de la communauté éducative seraient bien plus importants que le surcoût représenté. J'ai conscience que c'est une somme qui engage l'avenir mais on y regagnerait tous. Alors certainement, oui il y a des ajustements qui seraient à réaliser comme ça été évoqué par nombre de Conseils d'Ecoles et on l'a évoqué aussi en Commission, les transports, la qualité des TAP, c'est une réflexion à mener. Sur le chiffrage des coûts, on l'a aussi évoqué hier sur le nombre de prestataires inclus dans le temps d'encadrement de par la Loi, visiblement à Hem, ils ne veulent pas etc. Ce qui ferait descendre le nombre d'animateurs. On a des animateurs qui sont déjà recrutés sur ces 3 fois une demi-heure, ce serait peut-être plus intéressant pour eux d'avoir des temps de travail avec des quotités de travail étendu plutôt que de faire 3 fois une demi-heure, faire 2 fois une heure

30, c'est peut-être plus facile pour avoir du recrutement, on a une équipe d'animation titulaire peut-être que sur la base de volontariat, certains pour être spécialisés sur l'accompagnement des grands TAP avec des formations certifiantes qui pourraient apporter un plus et de la qualité supplémentaire, c'est des agents qui ont déjà des compétences et finalement tout le monde y gagne, les agents montent en compétences et la Ville par du personnel spécialisé qu'elle n'est pas obligée d'aller chercher ailleurs à des coûts certainement différents. Ces temps deviennent également payants, ces temps d'études, ces temps d'éveil puisque c'est l'extension de garderie, on l'a évoqué hier du coup, je le redis, cette transformation implique un paiement supplémentaire à la charge des ménages qui aussi insignifiant soit-il, va peser dans le budget des ménages et va être encore plus important pour les familles qui n'en ont pas les moyens. Il y a des effets de seuil, il faut les limiter, je continue à penser que ces temps d'éveil doivent être gratuits pour les enfants. Des solutions peuvent être trouvées, aujourd'hui avec la proposition de la Ville, on va contre l'avis des Conseils d'Ecoles en tout cas, on n'est pas dans la même optique, on n'a pas la même position, j'ai moi-même personnellement des positions différentes etc. Mais on doit s'interroger au final, cette proposition d'écoles, maintenir cette proposition de schémas fait que la Ville va proposer le sien, les Conseils d'Ecoles vont proposer le leur et c'est le DASEN qui va déterminer. Aujourd'hui, on ne peut pas présager de ce que sera sa décision effectivement, il y a des élections, on ne sait pas ce qui va se passer, on prend aussi le risque que le DASEN aille dans le sens des Conseils d'Ecoles donc aujourd'hui, on va voter, on va vous proposer la même chose, les Conseils d'Ecoles autre chose, le DASEN reste tout puissant puisque c'est lui qui va décider parce qu'on ne s'est pas mis d'accord. Est-ce qu'on ne peut pas essayer de retravailler, alors je sais qu'il y a eu de l'urgence etc. Mais de chacun faire un pas, est-ce qu'on ne peut pas se dire, on dit oui au une fois 1h 30 effectivement, ca coûte mais on maintient le samedi matin. Est-ce qu'il n'y pas une position de consensus que l'on pourrait essayer de trouver ? Je pose le débat aujourd'hui parce que si on maintient cette position en l'état, je n'y adhère pas parce que, comme je vous l'ai dit, j'ai aussi moi, une position, un avis etc. Mais de la démocratie, c'est aussi entendre les hémois, je n'ai pas envie qu'on soit tous fermé à ce que les écoles, les Conseils d'Ecoles, les familles nous ont renvoyés. Est-ce qu'on ne peut pas imaginer de faire un pas ? De reproposer quelque chose parce que demain, rien ne laisse présager de ce qui va se passer? Et si on reste sur cette proposition, je voterai contre cette délibération.

Monsieur BACHIRI. Je ne vais pas répéter ce qu'a dit Madame CHOUIA, je pense que cela a été très bien expliqué. Simplement ce que je pourrais dire, les priorités, à un moment donné de la commune, quand je vois rien que le fait qu'on circule dans la Ville, il y a des panneaux qui fleurissent un peu partout voisins vigilants et quand on s'approche des écoles, il n'y a aucun panneau qui annonce une école pour les automobilistes. Oui Monsieur le Maire, essayez de vous promener et vous verrez qu'il n'y a pas ces panneaux-là, ils n'existent pas sur Hem. De plus, ce que vous avez mis dans Tout'Hem, que c'est vrai, que vous avez une santé économique de la commune qui se porte bien, voire même, on annonce qu'on fait beaucoup mieux que certaines villes, par contre, concernant les enfants de notre Ville, on ne met pas les moyens c'est-à-dire, qu'on demande aujourd'hui aux parents de payer et de mettre la main à la poche. Par contre, comme Madame CHOUIA l'a cité sur des projets, sur un tronçon de pavés pour les vélos, là on met de l'argent, comme aussi pour l'étang de pêche, je ne vais pas citer la liste mais là, on n'a pas hésité de mettre la main à la poche. Par contre, concernant les enfants, on leur demande à eux de mettre la main la poche et ça, je ne dirai pas ce qui s'est passé en Commission, vous savez, je l'ai dit à l'Elu, quand j'entends que certains peuvent dire tout simplement que les parents ce sont juste des fainéants, c'est aussi penser à un moment donné, qui a quand même 9 écoles sur 12 qui pensent que le mercredi est bon pour eux et pour leurs enfants. Les parents doivent être aussi entendus, c'est à dire aussi de permettre que ce projet trouve une solution, qu'il y a un consensus que tout le monde puisse y adhérer. Voilà, c'est pour cela que pour moi, je n'adhère pas pour l'instant, peutêtre retravailler, les élections arrivent et c'est pour ça que je suis tout à fait d'accord avec vous, on ne sait pas ce que sera fait demain mais en tout cas, essayons de pouvoir entendre aussi ceux qui disent autrement et autre chose merci.

Monsieur MALAIZE. Moi, c'est juste pour une petite précision, Monsieur BACHIRI, c'est un peu facile parce que c'est sorti de son contexte, il l'avait pas dit comme ça par rapport aux parents, vous faites un peu un effet d'annonces et je trouve cela un peu déplorable quand même.

Monsieur LAOUADI. Non simplement globalement, ce que j'ai ressenti, ce n'est pas sur les TAP ou les TAR, je rappelle qu'il n'y a aucune obligation pour les communes de mettre en place ces temps. Nous l'avons souhaité dès le départ sur la commune pour éviter de chambouler et que les enfants puissent aller à l'école jusqu'à 16h 30. Je me souviens que tous les propos que tenaient les parents, n'avaient rien à voir avec les enfants, ni les

enseignants puisqu'à juste raison, Madame COTTENYE rappelait les adultes, c'est une Loi pour les enfants, ce n'est pas une Loi pour les adultes. Moi, ce que je retiens pour ma part des contacts que j'ai eu dans mon Conseil d'Ecoles, c'est que c'est samedi que les gens veulent, qu'on leur redonne leur samedi, le reste qu'on fasse une heure et demie, on facilite en faisant de l'oisiveté et tout ce que vous voulez. Ce qui les intéresse, c'est le samedi. Là, vous avez raison Madame CHOUIA, si c'est cela répondre à une Loi régalienne, c'est la Loi qui nous l'impose sauf que la Loi n'a pas mis en place les moyens financiers qu'accompagne une Loi d'Etat et moi, je le déplore, c'est trop facile ça ensuite que les communes supportent tout. Nous faisons partie des communes qui ont mis la gratuité dès le départ, entière, je ne pense pas encore une fois parce que ça se joue sur quelques centimes d'euros puisque cela devient une garderie de toute façon, c'est ce que réclament les gens. Tous les parents nous disent, ça ne sert à rien cette demi-heure, autant que cela soit une garderie. Ce sera une garderie, on a mis un temps d'éveil, un temps d'études pour les primaires, mais la question que je me pose profondément, que sont devenus nos enfants par rapport au projet de Loi, c'est toute la question. Je vais revenir sur l'aspect "fainéant" puisque c'est moi qui l'ai dit, Monsieur BACHIRI, ce n'est pas un bon coup que vous faites là, j'ai simplement répondu à une Elue qui se posait des questions sur les stationnements. Je dis quand même c'est un peu fort si vous vous sentez visé parce que, quand vous allez conduire vos enfants, vous vous mettez en double file ou vous voulez absolument entrer dans l'école avec votre véhicule pour que vos enfants soient tout de suite là et puisqu'on parlait de la vitesse, presser de rentrer et de sortir, moi je parle de la sécurité. J'ai dit quand même que sur la commune, il y a 7 places pour que les parents fassent des fois 50 mètres ou 100 mètres pour ramener leurs enfants, c'était là-dessus, ce n'est pas bien ce que vous venez de dire là, je vous le dis mais globalement moi, ce que je retiens de ce qu'a dit Madame CHOUIA, je vous suis sur la totalité de ce que vous dites pourquoi pas, mais qu'est devenue cette Loi par rapport à nos enfants? Les enfants là-dedans, on ne leur demande pas du toute ce qu'ils pensent et moi, je pense qu'ils sont complètement effectivement éreintés, quelles que soient les choses qu'on choisira, ce sera de toute façon pour répondre aux adultes et non pas aux enfants.

Monsieur BACHIRI. Monsieur LAOUADI, lors de la Commission, je vous ai dit que certains, non j'assume, je dirai tous les parents. Je vous ai fait répéter, je vous ai dit, retirer et vous m'avez dit, j'assume tout ce que je dis. Je vous ai dit, je le dirai à un moment donné, qu'on doit y répondre tout simplement ce que je suis en train de vous dire, Monsieur, c'est que, à un moment donné, il y a des choses qui me choquent quand je demande à ce que vous le retirez, non j'assume, il faut qu'on en parle, il faut qu'on assume ce que l'on dit. Voilà c'est tout simplement ça, ce n'est pas un mauvais coup, je vous ai demandé de le retirer lors de la Commission et vous n'avez pas voulu. Voilà, c'est juste qu'à un moment donné, quand on regarde un petit peu, 9 écoles sur 12 attendent autre chose, c'est un contexte que je voulais mettre en place et ce n'est pas envers votre personne, c'est envers de ce que vous avez dit surtout.

Madame COTTENYE. Je vais vous dire déjà une chose, c'est que l'Education, on est bien d'accord, elle n'a pas de prix, je suis entièrement d'accord mais elle a un coût, cela veut dire que cela nécessite de l'argent. Je ne vous rappelle pas qu'on est dans un contexte économique contraint avec des baisses de dotations etc. Avec des exigences de la part de l'État et plutôt exponentielle de la part de l'Education Nationale puisque si vous voulez, il n'y a pas que cela, je veux dire en gros, c'est une boutade, vous avez le numérique, vous avez un tas de choses aussi qui viennent en parallèle, on nous demande un certain nombre de choses, on nous demande de financer un certain nombre de choses, mais là il n'y jamais personne qui nous pose aucune question, on doit le faire, c'est normal, c'est notre job. Non ce n'est pas parce que l'Education Nationale le rêve la nuit, qu'on doit faire le jour, non je ne suis pas d'accord. Je passe mon temps aussi moi, à négocier aussi ce genre de choses et à faire comprendre aussi que l'on demande de plus en plus aux collectivités territoriales, même pour mes collèges au niveau du Département, je dis mes collèges parce que je mets beaucoup de coeur à délivrer ma mission, on demande beaucoup de choses aux collectivités locales et on ne se préoccupe pas du tout, enfin si, maintenant on est en train de se rendre compte que ce débat des réformes et de la Loi sur la refondation de l'école, eh bien mince, on avait oublié quand même que les collectivités locales, il fallait leur demander un petit peu plus leur avis et prendre un peu plus en considération leurs difficultés et leurs orientations propres, ca on l'avait un peu oublié, c'est un des constats qui est fait dans les quelques rapports que j'ai à votre disposition si vous le souhaitez j'en ai encore d'autres. Madame CHOUIA et Monsieur BACHIRI, je voudrai vous rappeler que le fondement de la Loi n'est pas de travailler sur les TAP, je le redis, n'est pas décidé le mercredi ou le samedi, le fondement de la Loi, c'est la réussite des élèves et c'est l'efficacité des apprentissages, si vous lisez ce stricto sensu, on demande aux enseignants d'organiser correctement leur temps d'apprentissage qu'on appelle les domaines en terme technique pour les organiser intelligemment dans la semaine eu égard à toutes les contraintes qui sont demandées, c'est-à-dire, 5ème demi-journée, un certain

nombre d'heures par jour, un certain nombre d'heures par semaine etc. C'est ca le fondement du rythme de la journée de l'enfant avec l'objectif que les journées soient moins longues en temps scolaires pour l'enfant, ce qui ne veut pas dire en temps périscolaires sauf que nous, quand on nous demande d'appliquer ce genre de choses, nous, on a une réflexion qui est un petit peu plus globale parce que c'est ça aussi un des dommages de cette réforme aujourd'hui on se rend compte, c'est que dans les rapports que vous lisez, eh bien, on bilante et on se rend compte que n'a pas été prise en considération la globalité de la journée de l'enfant, on a juste focalisé sur un certain truc et maintenant on est en train de vous parler, de nous parler, je ne parle de vous en particulier, mais globalement sur, comment gérer vos TAP ? En gros, comment gérer vos temps périscolaires ? Attendez, on parle d'écoles où on parle de centres aérés ? On parle de centres où l'on fait autre chose que de la transmission de savoirs et de connaissances. Est-ce qu'on nous parle maintenant un petit peu plus ? Je pense qu'on est quand même dans une société et dans une partie de notre temps où on voit le classement PISA qui n'est franchement pas bon, on voit de plus en plus d'enfants qui arrivent en 6ème qui ne savent pas lire, écrire, compter, on voit de plus en plus de jeunes qui n'arrivent pas à finaliser leur formation, on voit de plus en plus de jeunes qui arrivent ou pas sur le marché du travail sans qualification, on voit des jeunes adultes de plus en plus qui sont paumés. Je pense que là, il est temps de se poser les vraies et bonnes questions et de travailler suffisamment en amont, c'est-à-dire dès la maternelle et pas seulement dire, on va remettre 4 500 personnes qui étaient en RSA et on va les remettre au boulot parce que c'est ce qu'on a fait au Département, non là c'est trop tard, ces 4 500 personnes ont perdu 25, 30, 40 ans de leur vie, c'est trop tard, c'est avant qu'on doit agir. Donc si voulez, nous, notre réflexion à la Ville de Hem, c'est-de-dire au-delà de la Loi, on va réfléchir à l'enfant. Souvenez-vous, il y a 4 ans, je vous avais dit, les rythmes scolaires de l'enfant, le rythme de la journée de l'enfant, c'est un peu comme un train électrique, c'est-à-dire qu'on offre le train électrique à l'enfant qui est super content, qui a les yeux qui brillent et puis en fait, qui joue avec, c'est les parents, parce que les parents se marrent bien aussi avec. Aujourd'hui, on nous demande de travailler sur l'enfant, on ne nous demande pas de travailler sur le temps des enseignants qui ont envie de commencer à telle heure, travailler le mercredi ou le samedi, on ne demande pas aux parents si ça les arrangent de faire plus leurs conduites le mercredi ou le samedi ? Non, on demande de réfléchir pour organiser une journée intelligente en termes de rythmes qui soit scolaire ou autre à l'enfant. C'est ça le fondement de cette Loi. Si vous voulez aujourd'hui moi, je veux bien qu'on retravaille sur une nouvelle réflexion, sauf que nous, on a un courrier officiel du DASEN qui nous demande de nous prononcer donc là, nous, on est obligé aussi d'obéir à l'Etat, c'est comme ca, on fait notre travail donc là, cela va être un peu compliqué de tout remettre forcément en considération. Aujourd'hui néanmoins, ce que l'on peut dire, c'est que, quand même on est dans une école publique, de la République, un peu Jules Ferry néanmoins gratuite. Aujourd'hui ce que l'on peut dire en fait, c'est que cette réforme notamment, a creusé d'énormes inégalités, des inégalités sociales, des inégalités même par rapport aux matières, je dirais même tout simplement parce qu'on s'est rendu compte qu'en fait, en mettant les apprentissages le matin eh bien, il y a eu de plus en plus, je dirais, d'importance donnée au français, aux maths et c'est très bien ceci dit, je ne critique pas, je vous narre simplement les faits, on fait plus de français et de maths le matin sur les 5 demi-journées, néanmoins l'après-midi comme la plupart du temps, les après-midi sont raccourcis en terme de temps, vous avez une certaine, je dirai moins de temps consacrés aux autres matières et vous avez notamment aujourd'hui, tout ce qui est sciences, arts, culture, dessin, musique, EPS, sports, vous avez toutes ces matières qui aujourd'hui sont bâclées et on constate qu'il y a une baisse de ce niveau de transmission et d'apprentissage en direction de ces matières. On verra dans 20 ans ce que ça donnera néanmoins, c'est exactement ce qui se passe. On constate aussi que, comme il y a moins de temps parfois l'après-midi, les enfants ne viennent carrément plus à l'école. On constate aussi que les après-midi où il y a 3 heures de TAP, les parents se disent, tout compte fait, il ne va pas y aller le matin, ce n'est pas grave, c'est juste 3 heures le matin, ce n'est pas gênant, donc en fait, on se rend compte qu'il y a de plus en plus d'absentéisme globalement dans l'école et que ce soit le mercredi matin ou le samedi matin, il y a exactement le même absentéisme sur la globalité nationale. La question est plutôt ici. Enfin, ce que je trouve un petit peu dommage, c'est de passer son temps à réfléchir sur ce que je disais tout à l'heure, à l'instauration des temps périscolaires dans nos écoles, alors que je pense que justement on devrait plutôt s'attacher au comment mieux accompagner les temps scolaires pour qu'ils soient vraiment efficaces pour la réussite de l'enfant parce qu'on est quand même dans des écoles, on n'est pas des centres aérés et je crois qu'il est plus intéressant de s'attacher aux temps scolaires plutôt qu'aux temps périscolaires mais c'est vrai, je vous rappelle quand même la petite histoire, en 1981, nous avons eu notre premier Ministère du Temps Libre et ce qui était rigolo, c'est que c'était un Monsieur qui s'appelait André HENRI et c'était un instituteur, c'était quand même assez rigolo. Enfin pour terminer, je dirais aussi, vous parlez de la notion de paiements, alors je vous disais tout à l'heure que l'Education, la Patrie mais elle a un coût certes, mais néanmoins, je rappelle quand même que la décision n'est pas prise à aujourd'hui, on en a parlé en Commission, nous allons

voter bientôt les tarifs pour l'année prochaine au niveau des garderies etc. La décision aujourd'hui n'est pas prise, nous allons réfléchir à ce sujet, peut-être qu'on le fera gratuit ou avec une légère participation à hauteur de ce que nous faisons actuellement sur les tarifs de garderies qui sont de, pour la garderie du soir qui démarrent de 0. 43 centimes et 2.7 euros de 16 h 30 à 18h 30 aujourd'hui au quotient familial. Voilà juste pour l'histoire, c'est quand même important à souligner et aujourd'hui aussi pour vous donner un chiffre, la réforme telle quelle aujourd'hui nous coûte 416 500 euros. Elle nous coûtait 600 000 au départ, on a fait quelques restructurations, je le reconnais mais néanmoins toujours en concertations, elle nous coûte quand même 416 000 euros et je peux vous dire que même si effectivement aujourd'hui, on a une aide de l'Etat, 50 euros parce qu'on a cette aide de l'Etat, 40 euros supplémentaires par enfant pour ceux qui sont en zone d'éducation prioritaire ou pour ceux aussi qui sont les zones rurales parce que ce sont des aides qui existent. Néanmoins, est-ce que cette aide, on l'aura encore ? Je peux vous dire qu'il y a des aides qui existent sur d'autres dispositifs qu'on voit fondre d'année en année, est-ce que cette aide sera pérenne ? Je n'en sais rien, donc voilà il y a toutes ces considérations à prendre et c'est vrai que l'État aujourd'hui se dit mais c'est vrai, on n'a pas assez écouté les collectivités locales et ça c'est écrit aussi dans les rapports. On n'a pas aussi pris en considération suffisamment les problématiques qu'elles soient financières, organisationnelles, techniques ou autres des collectivités locales et ça c'est important et enfin pour terminer, je voudrais vous citer une phrase de Benjamin DISRAELI qui est un homme politique anglais, qui a été 1er Ministre 2 fois et qui disait que s'engager pour la jeunesse, s'engager néanmoins pour notre jeunesse, c'est s'engager pour le destin de notre pays. Eh bien, je peux vous dire qu'en ce moment, c'est vraiment d'actualité et en tout cas la Ville de Hem, on souhaite vraiment s'engager pour le destin de notre commune, de notre territoire, voire de notre pays pourquoi pas, mais néanmoins, on veut le faire intelligemment, on veut le faire avec les bonnes ostentations, les bonnes orientations et qui vont être intéressantes pour les enfants et qui vont donner des résultats véritables dans leur réussite scolaire. Moi, j'irais plus loin, moi j'irais dans leur réussite éducative, un projet professionnel mais surtout un projet de vie et je veux aussi que cela, nous le fassions en considération avec l'argent que nous avons de disponible en matière de fonds publics parce que je vous rappelle quand même que l'argent public, c'est le vôtre, c'est le nôtre, c'est le mien aussi tant qu'à faire et que là, il faut aussi que nous soyons garants de l'utilisation intelligente de ces fonds publics sinon on va peut-être pouvoir augmenter les impôts. Je vous remercie.

Madame Karima CHOUIA. Merci, je reviens donc sur le fond, le schéma d'organisation de la semaine scolaire que vous proposez n'est pas celui qui est proposé par les écoles, par les Conseils d'Ecoles, il n'a pas recueilli de votes des écoles, c'est en ça où je m'interroge, c'est en ça où je me dis que non je ne peux pas adhérer, je ne veux pas adhérer à cette proposition qui ne tiendrait pas compte du retour des écoles. J'ai bien conscience du coût de tout ce que vous avez expliqué etc. Il est question pour moi plus de démocratie aussi qu'autre chose, ça tient compte des TAP. On parle du paiement, on parle des temps périscolaires, extra-scolaires parce que ça fait partie aussi de la vie de l'école et c'est impacté par ces nouveaux schémas. Ce schéma que vous proposez n'est pas celui qui est proposé par les Conseils d'Ecoles en terme d'Enseignement, si vous ne voulez pas qu'on parle des TAP en terme d'enseignement, le schéma que vous proposez n'est pas celui qui est proposé par les écoles.

Madame COTTENYE. Juste pour terminer, effectivement, vous avez raison néanmoins nous avons 5 propositions différentes. 2 TAP d'1h 30, 1 TAP de 3h, 2 TAP d'1h 15 plus 2 temps de 30 minutes sur les 2 autres jours, une fois 1 TAP de 3h et 3 fois des petits de 20 minutes, voyez, on a 5 propositions différentes sur 6 écoles, moi je veux bien mais néanmoins là, ce qu'on nous demande, c'est de nous positionner sur ce que la Ville souhaite après vous avez tout à fait raison et vous l'avez dit à juste titre, c'est Monsieur le Directeur Académique qui décidera, qui aura la décision finale mais je peux vous dire que vous savez ce qui se passe ici à Hem, ça se passe dans bon nombre de communes et qui va avoir beaucoup de travail pour prendre les bonnes décisions au regard des différentes populations et des différents publics dans toutes les communes.

Monsieur VERCAMER. Je vous propose de terminer ce débat riche et intéressant. Quelques mots de synthèse, si je puis dire, Madame COTTENYE a raison mais elle était d'ailleurs confirmée ou paraphrasée par d'autres ici dans la salle. La Ville de Hem n'est pas en charge de l'Education. Elle vient en complément des activités éducatives de l'enfant par une Loi d'ailleurs, qui a été, je vous rappelle plusieurs fois ou en tout cas censurée par le Conseil Constitutionnel, qui a dû être revue puisqu'au départ, la Loi voulait imposer aux communes les temps d'activités périscolaires, or la Constitution est assez claire sur la séparation entre les collectivités territoriales et l'Etat et donc simplement la Loi vient proposer que les communes, de manière facultative, viennent apporter un complément d'activités périscolaires dans le temps d'activités périscolaires

dans le cadre des 3 temps de l'enfant qui sont les activités scolaires, périscolaires et extra-scolaires. Nous avons choisi il y a 4 ans de mettre en oeuvre ces activités périscolaires parce que l'on estimait qu'il fallait donner la chance à cette Loi, parce qu'il ne s'agissait pas de faire de la polémique, de faire la politique politicienne ou disons, puisque c'est une Loi qui vient de tel ou tel bord, on ne va pas la piquer, après tout, je pense qu'il y a des gens qui ont réfléchi et on a mis en oeuvre les temps d'activités périscolaires et les temps d'activités récréatifs. Les temps d'activités périscolaires ont été plébiscités par tous et donc, nous considérons que ces temps périscolaires qui font 1h 30 par semaine doivent être conservés et d'ailleurs conservés gratuitement. C'est un choix que nous avons fait, que nous entérinons dès à présent le fait que ces temps soient gratuits. Les autres temps d'activités qui étaient ce qu'on appelait le temps d'activités récréatifs qui s'appelaient d'ailleurs autrement à l'époque, les mini TAP, c'était des temps qui ont été par contre fortement critiqués parce que les parents, les enseignants, peut-être moins pour les enfants, considéraient que c'était des temps qui n'apportaient rien à l'enfant ou qui au contraire, les énervaient et donc qu'ils devaient être modifiés. C'est ce que nous faisons aujourd'hui, nous proposons des temps calmes au lieu des temps d'énervements. Au lieu qu'ils jouent au ballon dans la récréation, on leur propose des temps d'éducation ou des temps d'accompagnement scolaire, d'aide aux devoirs pour les plus grands et des temps d'éveil pour les plus petits, voilà ce que nous essayons de faire, nous essayons de ne pas modifier le rythme scolaire de l'enfant parce que Madame COTTENYE l'a dit, c'est seulement en 2021 qu'on verra l'intérêt et si on change le temps d'activités, le rythme scolaire tous les 3 ans sous prétexte qui a un nouveau PEDT, je ne vois pas comment on va pouvoir faire à la fin, un véritable bilan de ce rythme scolaire puisqu'on l'aura changé en permanence! Eh bien, on maintient le rythme scolaire tel qu'on l'a décidé il y a 4 ans, de bonne foi avec d'ailleurs l'assentiment du Conseil Municipal qui avait été voté à l'unanimité à l'époque et avec l'assentiment d'un certain nombre de Conseils d'Ecoles à l'époque. Alors c'est vrai, vous allez me dire que certains Conseils d'Ecoles ont modifié leur choix, ils ont le droit, sauf qu'en parallèle, on reçoit des pétitions d'habitants ou de parents d'élèves qui nous disent qu'ils ne sont pas d'accord avec le Conseil d'Ecole, alors qu'est-ce qu'on doit suivre la pétition d'habitants qui est signée, Monsieur MAHTOUR, par combien ? Voilà quelques 40 ou 50 personnes ou bien le Conseil d'Ecoles où il y avait 3 ou 4 parents d'élèves qui en ont fait partie avec des enseignants ? Aujourd'hui on voit bien que même, ce qui est choisi pour les Conseils d'Ecoles, est contesté par les parents d'élèves de la même école! Et cela a été donné le jour même du Conseil d'Ecoles par les parents et aujourd'hui, on a un peu de mal et je pense que tout le monde un peu de mal dans cette affaire. Tout le monde a du mal à estimer l'intérêt de l'enfant en la matière, les rapports, Madame COTTENYE l'a dit, il y a un certain nombre de rapports qui sont sortis, moi-même, j'ai sorti des rapports. Il y en a un qui vient de la fameuse Commission, le Comité de Suivi qui est fixé par la Loi , qui était prévu par la Loi dans lequel il y a 3 députés, 4 sénateurs et 4 personnalités qualifiées qui nous indiquent qu'aujourd'hui, ce sera difficile de faire, ce qu'ils s'aperçoivent c'est que la Loi n'a pas été appliquée jusqu'au bout, notamment dans la formation des enseignants, dans la réforme des programmes scolaires, tout ça n'a pas été appliqué. On a fait que la réforme des rythmes scolaires jusqu'à maintenant, c'est très bien mais on n'a pas été jusqu'au bout la Loi. Laissons la Loi se dérouler, maintenons les rythmes scolaires tels que l'on a prévus et puis on verra plus tard, peut-être que cela sera l'année prochaine si on a un nouveau Ministre qui arrive et qui change tout parce qu'on sait bien qu'un Ministre qui arrive, il a envie d'avoir son nom sur la Loi mais espérons qu'il y a un peu de durée dans le temps, de façon à ce que l'on puisse s'assurer ou en tout cas, de faire un bilan de l'intérêt de cette Loi, moi, ça me paraît la moindre des choses. 2ème remarque, à titre personnel, je serais plutôt pour la semaine de 4 jours parce que de voir les enfants qui partent dans le privé parce qu'il est à 4 jours, je préfèrerais avoir les enfants dans le public parce qu'aujourd'hui, ce sont des écoles qui se vident. On vient d'en faire la preuve tout à l'heure avec la fermeture de classes alors que pendant ce temps-là, il y a des écoles privées ici qui sont obligées de pousser les murs avec un nombre d'enfants par an donc je pense que ça v participe et vous l'avez d'ailleurs fait remarquer, Madame CHOUIA dans votre motion, il y a un véritable problème. Une petite anecdote qui vous a peut-être échappée, c'est qu'à l'époque, quand nous avons fait les temps d'activités périscolaires, quand nous étions un peu en avance sur les autres, puisque l'on faisait partie des quelques villes qui avaient décidé de le faire assez vite, et bien, il y a eu un certain nombre de présentations de la Loi au Maire ici dans le Nord et à la Préfecture, il y a eu une grande manifestation où Madame Paule ENGEVIN qui était Ministre de la Réussite Educative est venue expliquer la réforme des rythmes scolaires aux Maires qui étaient présents dans la salle, il y avait à mon avis 250 personnes au moins, peut-être même un peu plus et puis j'ai pris la parole et non pas de manière polémique mais simplement pour dire que j'avais appliqué la Loi sur laquelle j'aurais pensé qu'elle aurait bondi en disant, voilà un Député qui est de l'opposition, mais qui l'a appliquée donc ça prouve que ce n'est pas politique, j'aurais cru qu'elle dise cela et quand je lui ai expliqué que l'on faisait le temps d'activités périscolaires, que cela nous a coûté à l'époque 600 000 euros, elle n'avait rien de mieux à trouver à dire que l'on nous avait jamais demandé de faire

des activités de luxe, pour vous dire, que cela choqué tous ceux qui étaient dans la salle, il v avait même l'Inspectrice et l'Inspectrice que l'on a aujourd'hui était aussi dans la salle et me l'a fait remarquer lorsqu'elle est venue se présenter. Donc vous voyez bien que nos activités périscolaires sont plutôt des activités de qualité qualifiées de luxe par la Ministre en titre à l'époque. On est très fier de l'avoir fait, on ne tient pas du tout à les supprimer par contre, a-t-on les moyens de le faire 2 fois ? Non, parce que, Madame COTTENYE le faisait remarquer tout à l'heure, même si ca coûte moins cher aujourd'hui, cela coûte 416 650 euros pour la forme qu'on a aujourd'hui. Si on passe à 2 fois 1h 30, ça passe à 560 869 euros et Madame CHOUIA, c'est tous les ans ce montant-là! Parce que, quand vous dites, on a bien fait l'étang de pêche, on le paye qu'une fois, alors que les rythmes scolaires on les paye tous les ans, c'est du fonctionnement et donc, comparer une dépense d'investissement par rapport à une dépense de fonctionnement ou alors c'était pour essaver de faire de l'amalgame ou alors vous n'y connaissez rien au budget mais je pense que c'est plutôt pour faire de l'amalgame. On ne peut pas mélanger du fonctionnement et de l'investissement et le fonctionnement ça nous coûte tous les ans et de plus en plus cher parce que bien évidemment, dedans il y a beaucoup de masses salariales et on sait bien que ça a plutôt tendance à grimper même si ça monte relativement faiblement. Je pense qu'il faut rester comme ca et maintenir le rythme scolaire tel qu'on l'a aujourd'hui. Certes, on a des demandes pour travailler le mercredi au lieu du samedi, Monsieur BACHIRI vous y faisiez allusion, j'ai aussi des rapports qui viennent de l'Académie de Médecine que c'est plus fatigant pour les enfants de le faire. Le Ministre trouve que c'est un sentiment de fatigue, il y a d'ailleurs un rapport qui est sorti de l'Inspection Générale de l'Education Nationale sur le site, puis qui a été retiré, les syndicats se sont émus de le voir retiré sans qu'ils l'aient lu, cela a été remis un an après et ils l'ont lu et si vous allez sur le site, il est déjà retiré, pourquoi ? Parce que le rapport et je le lis uniquement par le communiqué qui a été fait par les syndicats, alors je peux vous donner le nom du syndicat, ça vous étonnera d'ailleurs quand vous voyez le nom du syndicat, c'est le FSU, je ne pense pas que ce soit un syndicat de droite mais je peux me tromper, qui a eu le temps de lire le rapport qui indique clairement que la Loi n'est pas forcément dans ce rapport porté aux nues et donc, le Ministre ou le Ministère en tout cas, l'a retiré assez vite du site pour éviter qu'un certain nombre de gens se plongent dedans, donc j'attends qu'il réapparaisse pour pouvoir lire ce qui est indiqué mais je pense qu'il y a à peu près la même chose que dans le rapport qui a été remis au Parlement et qui est le rapport du Comité de Suivi dans lequel il y a un certain nombre de critiques mais c'est un peu normal lorsqu'on a une Loi qui sort et qui s'applique, on change les habitudes et je comprends que les usagers soient un peu perturbés et critiques. Moi, je ne critique pas la Loi simplement, on essave de maintenir le rythme scolaire tel qu'il est aujourd'hui de façon à ce que, cela change le moins possible pour les enfants et qu'on puisse pouvoir tirer un bilan à l'issue d'une période un peu plus longue comme le disait Madame COTTENYE. Voilà ce que l'on veut faire et j'entends bien que le Conseil d'Ecoles n'a pas voté la même chose mais il y a 6 écoles et ont voté 4 plannings différents et encore il y en a même un qui a été contesté par les parents d'élèves de l'école dans laquelle un des plannings a été voté. Ce qui prouve bien qu'il n'y a pas d'unanimité en la matière et de toute façon, je pense qu'il n'en aura pas sur cette affaire-là donc je propose de voter la délibération telle qu'elle est présentée.

Vote: unanimité sauf 2 contre.

12. PROJET JEUNESSE ET PREVENTION "UN NOUVEL ELAN POUR LA JEUNESSE DE HEM" 2016/2021

➤ Annexe 4 : Projet Jeunesse et Prévention 2016/2021

Monsieur MALAIZE

Diapo 1 et 2 : Axe 1

C'est la présentation du projet Jeunesse 2016/2021 qui fait suite au projet Jeunesse 2011/2016 et donc ce soir, on vous présente la suite de ce projet. En fait, un petit constat à savoir que la population de jeunes de 0 à 24 ans représente 34% de la population totale soit un tiers de la population et on s'est rendu compte qu'il y avait un déséquilibre des offres de services entre les différents quartiers. Du coup, on souhaite renforcer la cohésion des acteurs du territoire, lutter contre une forme de concurrence entre les acteurs donc éviter qu'il ait 2 fois la même action au même moment et répondre forcément aux besoins évolutifs des jeunes avec la mise en place des parcours de jeunes.

Diapo 3 et 4 : Schéma de développement

Donc pour cela, on s'est basé sur un travail qui se définit en 4 axes. L'axe 1 est de favoriser l'autonomie et l'émancipation de tous les jeunes hémois, par un déploiement équilibré sur le territoire, des animations jeunesse, culturelles et sportives. Cela concerne 3 299 jeunes de 12 à 24 ans où on adapte l'offre culturelle et

sportive en direction des 12/25 ans en fonction de leurs besoins. Cela concerne les 100% des 12/25 ans sur le territoire, on a juste redescendu l'âge à 6 ans avec les écoles de discipline puisque c'est le premier point en fait, c'est un travail sur les écoles dès 3 ans, travail sur les écoles de discipline puisque il y a une charte qui va être mise en place pour les écoles de discipline et sur laquelle on va travailler sur un volet prévention et donc à partir de 3 ans avec les jeunes, donc ça c'est le 1.1, se coordonner entre services sur les écoles de discipline donc avec la requalification des écoles de discipline en lien avec le pôle ARP. L'élaboration de la charte, une définition des moyens de contrôle de l'application de la charte, l'organisation de rencontres avec les associations pour les convaincre des enjeux. Pourquoi ne pas former les encadrants dans les clubs sportifs et culturels sur la prévention, sur vraiment pour former, pour aider les jeunes à faire de la prévention dès le départ en fait. Une mise en place "des lieux de captation" des jeunes avec l'instauration de créneaux spécifiques dans les associations pour les jeunes qui ont été repérés par les éducateurs donc ce sont des jeunes qui sont en difficultés, afin de pouvoir travailler avec eux pour les faire à nouveau-rentrer dans un cadre, dans une structure et notamment, on voudrait travailler sur l'occupation du stade Dubus l'été. Diapo 5:

Le 2ème point, c'est adapter l'offre de service donc en élaborant un projet socio-éducatif sur le local de jeunes de Dubus. Sur ce local en fait, on souhaite vraiment une appropriation, une identification du lieu par les jeunes et les professionnels par l'extension d'été@t'Hem en avril puisque c'est une action qui se passe au mois d'août qui fonctionne vraiment très bien et on souhaite la mettre en place en avril avec comme lieu de base le local de Dubus et on souhaite aussi notamment, ouvrir une plateforme jeunesse sous forme de guichet unique, vitrine de la jeunesse de Hem et donc avec des permanences de la mission locale du PIJ, d'Horizon 9. C'est le lieu de référence du Conseil de la Jeunesse qui occupe déjà le lieu pour toutes leurs réunions et pour leur travail et associer les jeunes à la mise en place du projet en amont. C'est ce que l'on commence à faire, on travaille avec le Conseil de la Jeunesse notamment, comment développer ce local et ce guichet unique, à savoir que ce local est déjà aussi occupé par les Globe-trotteurs Ados. Diapo 6:

Le 3ème point de cet axe 1, c'est de présenter une offre événementielle pour tous les quartiers qui favorise la mixité entre les publics donc renforcer le travail sur les actions menées et diversifier l'offre événementielle sur tout le territoire. Pourquoi pas déplacer la Fête de l'Europe dans tous les quartiers, le Fêt'Art dans le Centre et comme je l'ai expliqué en Commission, on le laisse dans le Centre parce que souvent on finit sur un concert au Zéphyr avec des actions toute la journée sur la Grand 'Place. Cette année, on a eu beaucoup de monde et des jeunes présents de tous les quartiers qui ont été attirés par ce qui était proposé sur la Grand'Place. On va participer avec le Conseil de la Jeunesse à Broc'Hem le 21 mai prochain et également avec le pôle Prévention Jeunesse qui va y faire des actions de préventions. Le but, c'est également de créer une vraie fête du quartier des Hauts-Champs en utilisant Broc'Hem. La dictée du TREMPLIN au mois de mars qui est un événement porteur qui a tendance à se dérouler au niveau du Mail Dunant, donc pareil, essayer de le déplacer un peu partout pour proposer l'offre dans tous les quartiers de cette dictée du TREMPLIN et continuer en fait, l'Action Laïcité qu'on a menée le 9 décembre à Dunant qui était une action où l'on invitait les jeunes à venir débattre sur la laïcité avec une troupe qui s'appelle "Coexister" et qui leur a permis de s'ouvrir et discuter, cela a été un grand moment puisqu'il y en avait 45 qui étaient très ouverts sur la discussion sur la laïcité.

<u>Diapo 7</u>: Axe 2

L'axe 2, c'est renforcer les moyens de la réussite éducative des jeunes hémois, cela concerne 1 793 jeunes de 11 à 17 ans; l'objectif, c'est l'égalité les accès à la réussite, réduction des inégalités sociales et donc forcément, cela concerne 100% des 11/17 ans.

Diapo 8:

Le premier point, c'est continuer à favoriser l'autonomisation des jeunes en maintenant le Pass à l'Action qui fonctionne énormément puisqu'on a vraiment beaucoup de demandes et on va mettre un petit coup de lumière sur les stages sportifs et culturels justement en lien avec l'axe 1 pour pouvoir continuer à notamment, travailler là-dessus si comme disait, Monsieur LECLERCQ, on a des jeunes qui sont sur le projet Démos et qui veulent continuer, il y a aussi cette possibilité de faire des stages culturels avec le Pass à l'Action. On souhaite mettre en place une action qui s'appelle l'Action "Argent de poche", ce sont des minichantiers faits par les jeunes de 16 à 17 ans contre une petite somme d'argent, cela peut être, aider sur des points de désherbages qui ne sont pas possibles d'atteindre avec une machine avec une tondeuse, etc. A savoir que c'est une Action qui est très cadrée à ce niveau-là puisqu'elle est limitée à 20 jours en été et 10 jours sur les autres vacances, on ne peut pas dépasser ce nombre-là et souvent c'est une rémunération qui est portée aux alentours de 15 euros de rémunération, pas plus sinon après, il y a tout un processus de Lois de travail qui se met en place et cela ne rentre plus dans cette Action qui est gérée par le Préfet, c'est une Action qui est remise au goût du jour et qui existe depuis très longtemps. Ensuite, on souhaite diversifier et

favoriser le bénévolat dans les associations de la Ville, on veut limiter les lieux de bénévolats "habituels", le but c'est d'essayer des jeunes qui font le Pass à l'Action et qui doivent faire leur bénévolat pour cette action, on veut les orienter sur des associations qui sont en demande de bénévoles ou sur des associations qui vont correspondre un peu soit à leur projet professionnel, soit à leur vie, le but, c'est essayer de les amener sur quelque chose qui va vraiment les intéresser au niveau de leurs bénévolats. Diapo 9 :

Le 2ème point de cet axe 2, c'est soutenir l'insertion et l'orientation professionnelle des jeunes en mettant en avant les exemples positifs de réussite des jeunes qu'ils soient professionnels ou associatifs en confortant les missions du PIJ en lien avec la mission locale bien sûr, mettre en oeuvre la "bourse aux stages". On veut conforter le travail interco sur le Forum Job d'Eté qui a eu lieu hier à Croix et qui a eu un grand succès, on souhaite élargir l'intercommunalité avec les villes limitrophes telles que Sailly-Lez-Lannoy, Toufflers et Leers qui pourraient rentrer dans cette intercommunalité dans le sens où comme c'est des petites villes ou des villages, ils peuvent profiter d'un appui par rapport à ça. C'est plus facile d'accès aussi pour un jeune de Lys-Lez-Lannoy de venir sur Hem que d'aller sur Croix par exemple. Les actions "Coup de Pouce" sont mises en place pour aider les jeunes sur le savoir être et là, on travaille sur une action "Coup de Pouce" avec la section SEGPA du collège pour leur apprendre par rapport à une communication à tout ce qui peut être sur une représentation en société. Le jeu des métiers qui est fait dans les collèges où c'est la découverte des métiers, bon rapidement c'est le PIJ qui organise ça c'est un jeu, les jeunes choisissent un métier et découvrent les études à faire, la rémunération possible, ce qu'il faut faire pour pouvoir augmenter dans le métier, pouvoir avoir une promotion etc. Conforter la cellule contre le décrochage scolaire et on souhaite également mettre une coopérative Jeunesse de Service alors c'est une action qui a été menée, qui propose à des jeunes durant un été, encadré par un animateur de créer une micro société en auto-entrepreneurs et donc, ils sont encadrés tout l'été et ils doivent faire la promotion de leur entreprise, la faire développer. Cela leur permet aussi de découvrir différents métiers, découvrir tout ce qui peut se passer au sein d'une entreprise qui est donc fictive, mais au sein d'une entreprise et si ils ont un projet qui peut fonctionner, ils peuvent même des fois continuer en créant cette entreprise. On veut mettre cette action en place pour justement aider les jeunes à comprendre ce qu'est le monde du travail, ce qu'est la création d'entreprise puisque récemment, il a été démontré dans une étude que les jeunes se détournaient du CDI pour faire de l'auto-entreprenariat et profitaient d'un CDI uniquement pour avoir une sécurité d'emploi pour créer leur entreprise derrière. Diapo 10:

Le 3ème point, c'est de créer du lien entre les générations. On va impliquer les familles dans des comités de pilotage par exemple avec le Conseil de la Jeunesse, également impliquer dans les Parcours de Jeunes, dans la Soirée Solidaire, la Fête de la vie qui a été un franc succès puisque sur la journée, on a fait 1 735 entrées au Zéphyr et il y avait des gens de tous les âges qui étaient là, des parents qui accompagnaient les enfants, des jeunes qui étaient venus comme ça et on a même eu des grand parents qui accompagnaient les petitsenfants, c'était vraiment un moment convivial et familial basé sur la prévention, la Fête de l'Europe où l'on demande à différentes associations de faire des gâteaux, des choses sucrées et salées et il y a un jury qui goûte tous les gâteaux et qui décide après, toutes les associations sont présentes, de jeunes, d'adultes, séniors, le Conseil des Séniors et le Conseil de la Jeunesse, ça permet de créer un moment convivial et intergénérationnel. On souhaite également créer la Semaine de la Jeunesse donc c'est encore un projet où en fait, tout bêtement, il y a la semaine bleue qui est faite pour les séniors et on voudrait créer une Semaine de la Jeunesse sur le même principe avec des événements qui correspondent à ce que la jeunesse pourrait attendre sur la Ville.

Diapo 11:

Le 4ème point de cet axe 2, c'est favoriser l'expression des jeunes en intégrant des enjeux de citoyenneté et de laïcité. Notamment la cérémonie de la Citoyenneté qui est une cérémonie où l'on remet les cartes d'électeurs aux nouveaux hémois de la ville sur laquelle on aimerait mettre également un coup de lumière avec la remise du livret citoyen. Petit rappel, le livret citoyen permettait de mettre en avant l'engagement des jeunes au niveau bénévoles, on avait les partenaires habituels AJTF, Horizon 9, Saint-Exupéry, centre social 3 Villes et on a eu avec la première vague du livret citoyen, 30 jeunes qui ont été engagés sur 15 actions notamment, le Hem Games'Thon, le Fêtard, la soirée solidaire. On avait une quasi parité, une quasi équité entre les quartiers et cela se joue vraiment à quelques pourcentages et la moyenne d'âge de ces jeunes qui bénéficiaient, qui profitaient du livret citoyen a été de 14 ans à peu près. On souhaite redynamiser le Conseil de la Jeunesse, redynamiser le livret citoyen où on veut l'ouvrir vraiment sur l'ensemble des jeunes hémois impliqués dans le tissu associatif pour pouvoir les mettre en avant aussi ces jeunes qui font partie d'associations et qui donnent de leur temps. On souhaite organiser des visites des institutions républicaines ou européennes, favoriser et aider à la création de Junior associations, en fait, c'est une association avec un statut spécifique qui permet à

des jeunes mineurs de créer une association sans avoir forcément recours à un majeur dans l'association. On souhaite mettre en place une action qui s'appellerait "Dîner avec un vrai", on avait pensé à cela avec le Conseil de la Jeunesse qui ferait un repas et aurait comme invité une personnalité publique, un peu sur le principe de l'émission "C'est à vous" où ils reçoivent un invité, mangent autour de la table, posent des questions et discutent de l'actualité par rapport à ca. Le but c'est de recevoir des personnalités qui pourraient toucher les jeunes par rapport à leurs discours plutôt que la méthode institutionnelle donc on a pensé à cette idée-là qui serait filmée et retransmise sur Youtube puisque vous verrez dans l'axe 4 qu'on a un projet làdessus aussi. Inscrire dans la durée, la journée de la laïcité que j'expliquais tout à l'heure qui a été un franc succès, également faire des visites de sites cultuels, dîners ou goûters débats autour des religions, de l'histoire des religions pour que les jeunes puissent comprendre, soit leur religion mais également la religion des autres et s'ouvrir aux autres pour pouvoir arrêter de faire des amalgames et d'avoir des idées reçues, et l'on se dit que créer des débats sur des dîners, des goûters, faire visiter des sites cultuels pour les jeunes et se rendre compte qu'il y a un lien entre chaque religion, cela peut permettre de s'ouvrir aux autres. On voudrait également mettre en place des "cafés-débats philo" pour favoriser l'expression des jeunes où ils seraient dans une expression totalement libre donc sur un débat. Certaines expressions entre guillemets pourraient être cadrées, notamment si on parle au niveau de la laïcité, on l'avait fait avec l'association "Coexister" qui ne fait que cela et sans qu'on se sente cadré justement. Cette association arrive à faire parler les jeunes sans qu'ils s'en rendent compte que c'est cadré et sans dérapages. Pour l'axe 3, je laisse la parole à Monsieur MAHTOUR puisque cela le concerne directement, c'est la prévention individuelle et collective.

Diapo 12:

Monsieur MAHTOUR. Dans l'axe 3 : Développer la prévention individuelle et collective en nous appuyant sur "les parcours de jeunes". Rappel : le public repéré, donc, logiquement plus réduit et le public non référencé dans les structures L'objectif de l'axe est de développer la prévention dès le plus jeune âge (prévention précoce), développer une véritable prévention de la délinquance (repérage, accompagnement, suivi individuel). Le public ciblé pour la prévention globale, ce sont entre 5 et 8% de jeunes hémois de tous les quartiers de la ville de 11 à 24 ans, soit entre 165 et 250 jeunes. La prévention individuelle entre 25 et 50 jeunes repérés.

<u>Diapo 13</u>:

Repérer les jeunes les plus en difficulté grâce à un "maillage" partenarial efficace et au travers d'un travail individuel de proximité. Favoriser la coordination entre les AILE, le PPJ et le club de prévention dans un travail commun de proximité. Développer des actions qui permettent aux jeunes, comme exemple, le Workout qui se situe dans le quartier des Hauts-Champs, utilisé par Horizon 9 tous les mardis de 18h à 20h d'avril à octobre. Repérer également les jeunes dans le dispositif Pass à l'Action et également les ouvertures de structures en soirée.

Diapo 14:

L'axe 3.2, est la création de la cellule de parcours de jeunes qui est dans la Cellule de Coordination Jeunesse qui a été mise en place par Madame PLOUVIER en 2005, on va la spécialiser avec les partenaires habituels (centre social Saint-Exupéry, 3 Villes, Horizon 9 et AJTF). Pas de jugements, les échanges sont limités, le strict nécessaire. Les partenaires se doivent de signer une charte de confidentialité, coordonner et analyser en Cellule de Parcours de Jeunes qui a été mise en place récemment (17 janvier) et qui se réunit une fois par mois. La construction de réponses adaptées sont les actions sportives, culturelles, citoyennes, estime de soi, psychologie et des actions de formation et de stages.

Diapo 15:

L'axe 3.3, c'est analyser les besoins repérés, à partir des parcours, et mettre en place un programme d'actions de prévention opérant. Mettre en oeuvre des actions de prévention collective ou semi-collective comme la prévention routière, des addictions en tous genres, de la violence (estime de soi, respect des autres) et l'égalité fille-garçon (théâtre, forum).

Diapo 16:

Enfin, l'axe 3.4 qui concerne la mise en oeuvre du Programme d'Investissements pour l'Avenir de la Jeunesse en lien avec la MEL. Mise en place de 2 actions du PIA : développer des parcours de jeunes sur un bassin de vie intercommunal avec Hem, Lys-Lez-Lannoy et Roubaix, création d'une cellule jeunesse intercommunale, création de captation de jeunes, se doter "d'outils" communs et partagés, associer les partenaires de terrain et créer des créneaux dédiés pour les associations, pour les jeunes repérés par les éducateurs sportifs. Je voulais d'abord remercier les techniciens qui y travaillent depuis 6 mois, Madame Véronique SIX du pôle Education Jeunesse et remercier les techniciens et techniciennes. Je remercie également mes collègues Elus, Messieurs LECLERCQ, DELEPAUT, SIBILLE, THIEFFRY, et bien sûr Madame PLOUVIER et Monsieur MALAIZE, nos partenaires qui font un travail formidable sur le terrain et on s'est vraiment appuyé avec eux, pour construire ce projet-là.

<u>Diapo 17</u>:

Monsieur MALAIZE. Merci Monsieur MAHTOUR pour tout le travail sur la prévention au sein de la Ville. Pour terminer, l'axe 4 : Renforcer l'information, la communication et l'accès aux droits des jeunes, il faut mieux informer et mieux communiquer en direction de la jeunesse donc pour l'instant en fait, on a la page Facebook Jeunesse donc Info Jeunesse de Hem qui fonctionne très bien. On souhaiterait mettre d'autres réseaux sociaux en route tels que, Instagram, Snapchat que les jeunes utilisent plus que Facebook à l'heure actuelle. On va essayer de créer et tester par rapport à une plate-forme SMS qui permet d'envoyer un sms sur les numéros des jeunes qui se seraient enregistrés pour les prévenir d'événements qui les concernent sur la Ville et après la grosse action sur cet axe-là, c'est construire une Web TV sur Youtube, en fait une chaîne du Conseil de la Jeunesse qui donnerait les événements à venir pour la jeunesse mais également la retransmission du fameux "Dîner avec un Vrai". Voilà pour le Projet Jeunesse 2016/2021 et pour terminer, je rappellerai comme je l'ai dit en début de présentation que la jeunesse représente un tiers de la population totale de la Ville.

Madame PLOUVIER. Je n'ai pas trop participé au débat parce que je n'ai pas énormément participé à la construction de ce projet, j'ai fait ce que j'ai pu, je veux dire à Monsieur MAHTOUR que j'ai connu à 18 ans dans des circonstances assez spéciales à la Mairie de Roubaix où il venait m'enquiquiner sur le perron pour demander des trucs quand il sortait de Baudelaire et Monsieur MALAIZE que j'ai connu au 1er Conseil Municipal des Jeunes. Je suis fière de ce que vous êtes devenus et ce Conseil est vraiment important, c'est bien de vouloir le dynamiser, de toujours se remettre en question, etc. Mais je suis extrêmement fière du boulot que vous avez fait avec Monsieur Mathieu PAPEGHIN et avec l'équipe Jeunesse et Madame Véronique SIX, c'est épatant! Alors j'ai juste une remarque à faire, vous avez oublié quelque chose, Monsieur MALAIZE?

Monsieur MALAIZE. La piscine naturelle.

Madame PLOUVIER. Merci et moi je suis prête à faire comme Monsieur LECLERCQ, attendre pendant 15 ans, 20 ans s'il le faut mais il y a bien un étang de pêche, on peut bien rêver d'une piscine naturelle qui serait en même temps du loisir et en même temps pédagogique et je rappelle que les jeunes dans l'eau ne font plus de différences les uns avec les autres et qu'ils viendraient de tous les quartiers voilà. On peut faire Hem-plage avant pour tester.

Madame Karima CHOUIA. Alors c'est un beau projet qui nous est présenté et qui tient compte des attentes de la jeunesse, qui sont très évolutives. Effectivement, la jeunesse hémoise a évolué, les moins de 30 ans se composaient, il y a 15 ans à 45 %, aujourd'hui on est à 40% à peu près selon les chiffres de l'INSEE. Il y a une stagnation des 15/44 ans et forcément tous ces changements influent sur la Ville. La jeunesse est aussi une population qui se détermine différemment selon les interlocuteurs et du coup, qui rend complexe les Politiques et l'investissement qu'on y met en face, 11/14, 17/18, 16/25, 11/25, 12/28... Bref, ça change partout suivant les différents interlocuteurs. Si on veut une politique qui va le plus loin possible et qui considère les tranches d'âge de la jeunesse qui vont de 11 à 30 ans éventuellement, il faut que ça passe, non j'ai dit que suivant les interlocuteurs, les politiques diffèrent et que du coup, les tranches d'âges diffèrent. Simplement c'est quelque chose qui est transversal effectivement qui touche tout le monde, tous les secteurs qui touchent le logement puisqu'on a aussi des jeunes qui sont chez eux, qui ont envie de devenir autonomes dès l'âge de 18 ans et d'avoir des logements sur Hem et donc travailler des typologies de logements qui leur soient adaptées, c'est important. Avoir des commerces et de l'animation qui soient aussi adaptés aux jeunes parce que pour les jeunes, Lille, ça reste une ville de jeunes parce qu'ils ont des endroits pour se retrouver un pub, un resto, etc. Pourquoi ne pas imaginer dans des programmes d'aménagement et de zones d'activités, ce genre de choses en plus. La Culture c'est pareil, c'est intégrer dans la programmation culturelle toutes ces tranches d'âges, allez, je vais jouer la provoc, quand aura-t-on Gradur à Hem? Alors je sais que c'est une tâche qui est une longue, ardue, difficile pour offrir à toute la population de Hem des réponses à tous ces besoins simplement, je le répète c'est un beau projet que je soutiens et j'espère qu'on l'évaluera de la même manière qu'on a fait sur le projet éducatif territorial de manière partagée ensemble et voilà je vais voter pour cette délibération.

Monsieur BACHIRI. J'ai le plaisir que cela prenne un bon sens, le bon chemin vers les jeunes, je le dis devant tous, devant tous les collègues. Je pense qu'il y a beaucoup de choses qui sont en train de se faire et je remercie les techniciens parce que lors des Commissions, on a pu en débattre, en discuter comme le groupe

socio-éducatif, ça se fait sur Lille, dans d'autres villes et c'est pour cela que je suis content que cela arrive ici. C'est pour cela qu'il faut accueillir ce projet avec une grande satisfaction parce que ça va, à un moment donné, travailler sur des jeunes qui ne sont pas connus par le droit commun et ça je pense que notre ville avait besoin justement de ce groupe de prévention comme vous l'appelez Cellule de Prévention de la Jeunesse, sauf qu'ailleurs, ça s'appelait GSE, groupe socio-éducatif. Voilà, tout ce que vous avez cité va dans le bon sens et il faut le dire aussi et on n'hésite pas à dire qu'il y a eu un travail qui a été fait et qu'on respecte par contre, comme Madame CHOUIA l'a dit, si on ne prépare pas de garder nos jeunes, ils risqueraient de partir et que notre ville pourrait partir plus vers le vieillissement que dans la jeunesse mais aussi, là c'est mon petit bémol, je pense que l'on a raté le coche par rapport aux emplois d'avenir pour les jeunes qui pouvaient retrouver un emploi et c'est vrai, il faut le dire et le rappeler. Je pense que cela aurait pu aider certaines familles, certains jeunes, c'est pour cela que, en tout cas, cette Commission Jeunesse, je pense que c'est une de celles qui, je pense, va dans le bon chemin et je l'encourage Merci, en tout cas, je vote avec plaisir.

Monsieur MALAIZE. Juste une petite précision que je n'ai pas dite, ce qui a été présenté là, c'est un diaporama et bien évidemment, c'est un résumé du Projet Jeunesse. Le Projet Jeunesse, vous l'avez sur la Dropbox, il fait plus que le diaporama qui a été présenté tout à l'heure. C'est énorme et si on avait dû tout présenter, on en aurait eu pour une petite heure et demie. Pour juste répondre à Madame CHOUIA, travailler ensemble, bien sûr, il n'y a aucun souci, que ce soit moi ou le service Jeunesse, on est ouvert à toutes propositions. Après si la proposition ne va pas dans un bon sens ou le sens que l'on veut, il n'y a pas de souci, on expliquera pourquoi et pour terminer, je dirais juste que depuis tout à l'heure, c'est un peu houleux les débats, il y aura quand même fallu juste la Jeunesse pour mettre tout le monde d'accord.

Monsieur VERCAMER. Très belle conclusion. Simplement pour répondre à Madame CHOUIA pour Gradur, il suffit d'aller dans le quartier, il y est régulièrement là et pour répondre à Monsieur BACHIRI, des emplois d'avenir à force de le dire, c'est bientôt les emplois du passé, je ne voudrais pas le dire mais, voilà Je vous propose de passer au vote de cette délibération.

Vote: unanimité.

17. ACCESSIBILITE DE L'HOTEL DE VILLE - AVENANT A LA MAITRISE D'OEUVRE 18. HOTEL DE VILLE - MARCHE NEGOCIE DE MAITRISE D'OEUVRE

Monsieur PASTOUR. Les délibérations 17 et 18 concernent la maîtrise d'oeuvre de l'extension de la Mairie. La délibération n°17 concerne le nouveau bâtiment que l'on va construire entre les 2 bâtiments anciens. En 2013, lorsque nous avions pensé à faire ce bâtiment central, c'était pour rendre accessibles les 2 bâtiments anciens avec un seul bâtiment central, avec un seul ascenseur et des passerelles de part et d'autres qui feraient la liaison entre les 2 bâtiments existants. L'estimatif des travaux sur ce bâtiment central à l'époque, était de 1 90000 et donc, on restait dans l'enveloppe de la maîtrise d'oeuvre pour pouvoir faire une procédure adaptée et non pas un appel à candidatures type jury de concours d'architectes et c'est ce que nous avons fait. Nous avons donc fait une Commission de procédures adaptées et on a fait appel à projets et une quarantaine de groupements d'architectes ont répondu, on en a sélectionné 3 sur lequel, on leur a demandé de travailler sur le programme, et sur les 3, la Commission d'appel d'offres a donc choisi le groupement Wosniak et Otéïs pour réaliser ce bâtiment central. C'était donc en 2014 et depuis fin 2014, nous travaillons avec l'architecte sur ce projet, nous travaillons aussi avec les services de la Mairie, l'ensemble des services, la première réunion de travail a eu lieu en février 2015 donc cela fait maintenant presque 2 ans et suite à ça, on s'est aperçu que sur ce bâtiment central, il fallait augmenter un peu les surfaces et autres, donc à des travaux complémentaires s'élevant à 400 000 euros et donc un avenant pour l'architecte au niveau de son forfait. Pour la délibération n°18, lors de toutes les réunions de concertations et de façon aussi à rendre accessibles les 2 bâtiments existants au niveau de la remise aux normes pour les personnes handicapées, je dirais des bureaux des pièces et autres, les discussions avec le CHSCT fait que l'on arrive à une enveloppe de 1 570 000 euros pour la réhabilitation des 2 bâtiments existants. Le problème c'est qu'avec ces 2 enveloppeslà, nous souhaitons rester avec le même architecte pour une question de cohérence de marché et de chantier surtout parce que si on avait 3 ou 4 possibilités, étant donné que l'on dépassait les montants de la procédure adaptée, nous avions possibilité soit de refaire une procédure complète et à ce moment-là, on perd à peu près un an et demi, 2 ans dans le lancement du dossier. On ne respecte plus l'agenda dans lequel on s'est engagé pour l'accessibilité auprès de la Préfecture et en plus, on aurait dû payer des indemnités de rupture de contrat à l'architecte actuel. L'autre possibilité, c'est ce que je disais tout à l'heure, c'était de scinder les 2 marchés avec 2 architectes mais en terme de chantier, c'était très compliqué. 3ème possibilité, c'était de ne

pas faire l'extension mais à ce moment-là, on n'est plus aux normes concernant l'accessibilité et autres, ça veut dire modifier les 2 bâtiments avec 2 ascenseurs et autres, c'était inenvisageable et donc dernière possibilité, c'était de faire les 2 opérations avec le même architecte mais étant donné que l'on n'était plus en phase avec la procédure initiale, on s'est donc rapproché de la Préfecture pour nous aider sur ce dossier et c'est pour cela qu'on passe donc ces 2 délibérations l'une pour l'extension et l'autre pour la réhabilitation avec le même architecte et dans le respect des procédures légales en vigueur.

Monsieur Jérôme PLAISIER. Comme l'a dit Monsieur PASTOUR, la première procédure en procédure adaptée n'a pas été faite sous l'égide de l'ancien Code des Marchés Publics et sous l'article 30 qui était donc plafonné, de mémoire à l'époque de 206 000 euros. Le montant des travaux ayant augmenté, nous avons passé ce seuil de 206 000 euros actuellement avec le nouveau Code des Marchés Publics qui a été adopté le 26 mars 2016 parce qu'il y a aussi cette difficulté-là, c'est la 1ère phase juridique, s'est faite sous l'ancien Code des Marchés Publics et la 2ème phase sous le nouveau Code des Marchés Publics donc le seuil a monté et le seuil des travaux ayant augmenté, on est obligé d'une procédure adaptée à une procédure formalisée comme l'a dit Monsieur PASTOUR. La seule alternative que nous avions, c'était de passer par l'article 30 b du nouveau Code qui nous permet de garder le même architecte et nous avons fait "valider" cela par les services préfectoraux préalablement pour pouvoir garder la cohérence du bâti et de l'oeuvre architecturale sans passer par les indemnisations. Ai-je été clair ?

Monsieur BACHIRI. Oui tout à fait, ce qu'on avait remarqué avec le marché adopté, c'était au départ 1 900 000 et on arrive à 4 000 000, le double. On se retrouve à peu près avec 1 500 000 en plus et on se posait la question, est-ce qu'on a réfléchi avant que ça augmente comme ça ? A-t-on pensé aussi à anticiper cette augmentation ? Est-ce que demain, il n'y aura pas d'autres augmentations parce que le chantier aujourd'hui n'est pas encore vraiment dans le vif du sujet ? Est-ce que demain on va nous annoncer qu'il y'aura 400 000, 300 000 par là parce qu'on n'a pas jugé, on n'a pas vu, on n'a pas vraiment travaillé le sujet à fond. Quand je vois un petit peu tous les chantiers sur Hem, à chaque fois, il y a quelque chose qu'on n'a pas vu ou remarqué dès le départ et qu'on rajoute encore et ça fait des milliers et des milliers d'euros et voire des millions d'euros qu'aujourd'hui et à chaque fois, on se dit, c'était calculé, on savait très bien que cela allait arriver, on avait gardé de l'argent de côté pour pouvoir avancer sur des chantiers. On se pose des questions, est-ce que vraiment on a les capacités d'étudier des chantiers comme ça, des marchés comme ça, parce que ça revient souvent à chaque fois et ça nous coûte dix millions d'euros voire des millions.

Monsieur PASTOUR. Vous ne pouvez pas Monsieur BACHIRI, dire tout et son contraire. Je vous ai entendu à plusieurs Conseils Municipaux nous dire qu'on ne pense pas assez les projets, que ce n'est pas normal une fois que les projets sont faits que, parce qu'ils ont été mal réfléchis, il y a des plus-values et ainsi de suite. Là, je vous ai dit que la première réunion de concertation a eu lieu le 27 février 2015, un certain nombre d'Elus étaient présents lors de cette réunion, par exemple, Monsieur BISCOP qui était là à cette réunion où on a commencé à réfléchir au dossier. On arrive bientôt au 27 février 2017, cela fait 2 ans de discussions, 2 ans de réunions, on en est à la 11ème version avec l'architecte! 11ème version, pourquoi? Parce que justement on prend le temps de discuter avec le personnel, de s'apercevoir que, ce qu'on a prévu à l'origine, ça pourrait mieux fonctionner par exemple avec un guichet unique à l'accueil, chose que, en 2013, on n'en parlait pas. On s'est aperçu qu'en discutant avec le responsable du Comité Hygiène et Sécurité, c'est que, par exemple, les photocopieurs ne peuvent plus être dans les couloirs ou dans les bureaux où travaillent les gens, cela veut dire que les photocopieurs doivent être mis dans des locaux fermés, donc cela veut dire qu'il y a création de surfaces supplémentaires ne serait-ce que pour les photocopieurs. Il faut savoir qu'aujourd'hui, et oui Monsieur BACHIRI, les photocopieurs doivent être dans des pièces fermées, c'est le CHSCT, non, non mais justement de l'ensemble, je vais y venir. Actuellement, on travaille sur une surface de 1 352 m² dont 330 m² au Rivage et à la conciergerie. Au Rivage, on loue et à la conciergerie qui est un bâtiment qui donne sur la rue. En 2014, on était sur un programme de 1 644 m² c'est-à-dire qu'on s'était dit, on est à 1 300 m², on va rajouter 300 m² et cela devrait être suffisant et à force de discuter justement et de faire la concertation avec les utilisateurs, avec l'ensemble des services, on a associé la totalité des pôles dans cette réflexion, eh bien aujourd'hui, on est quand même sur une surface de 2 516 m²! Pourquoi 2 516 m²? Parce qu'aujourd'hui, on a "X" bâtiments séparés et donc les gens ou ne serait-ce que les circulations par exemple, aujourd'hui les circulations sont à l'extérieur, demain avec un seul bâtiment toutes les circulations sont internes, ça ramène de la surface supplémentaire. On s'est aperçu qu'il y avait des locaux justement supplémentaire à prévoir pour faire des réunions, c'est le but de cette concertation, c'est de s'apercevoir justement avec les utilisateurs qu'il manque des salles de réunions, qu'on accueille mal le public. Il faut voir comment on accueille le public,

ne serait-ce que, par exemple, au service Urbanisme pour les permis de construire aujourd'hui. Demain, on aura une salle justement pour recevoir les personnes qui viennent déposer un permis de construire. C'est avec toutes ces discussions-là que le projet évolue mais il évolue justement pour un meilleur accueil du public, quel qu'il soit et donc, je pense quand même, que vaut mieux et vous me l'avez suffisamment reproché au dernier Conseil, vaut mieux prévoir avant, que de s'apercevoir après qu'on a une plus-value et donc aujourd'hui, on n'a pas encore commencé les travaux et que, justement on fait évoluer le projet aussi bien sur le bâtiment neuf que sur la réhabilitation des 2 bâtiments anciens.

Monsieur BACHIRI. Mais c'est justement, Monsieur PASTOUR, c'est réfléchir avant de lancer le marché! C'est réfléchir avant, c'est à chaque fois, à chaque chantier, vous commencez d'abord et vous réfléchissez après et souvent c'est comme ça et là, on se retrouve encore dans la même situation, c'est que vous lancez le truc et après vous réfléchissez et vous vous dites, il faut changer ça! On a déjà vu cela pour le Zéphyr, pour l'étang et on se pose des questions Monsieur PASTOUR. Est-ce que vous êtes vraiment à la hauteur de ces marchés?

Madame PLOUVIER. Merci pour les techniciens aussi, ça veut dire qu'il y a des incapables ?

Monsieur PASTOUR. Alors je vous ai déjà dit Monsieur BACHIRI, que j''étais nettement plus technicien que vous dans ce domaine-là et cela aurait été une catastrophe si vous étiez à ma place!

Monsieur VERCAMER. Si voulez bien éviter les attaques personnelles, ce serait sympa.

Monsieur DELEPAUT. Je voulais rassurer Monsieur BACHIRI sur l'étang de pêche, il s'est rempli d'eau, et cela nous a rien coûté!

Monsieur VERCAMER. On va clore là, simplement, Monsieur BACHIRI, la différence entre le Zéphyr par exemple, où vous critiquez à juste titre ou pas les travaux complémentaires. Cette fois-ci, on est dans les études, un architecte, c'est fait pour faire les études et donc on a un architecte qui fait des études avec nous et les projets évoluent avec l'architecte, aussi bien qu'aujourd'hui, on n'a pas encore passé les marchés! C'est la différence avec le Zéphyr.

Monsieur PASTOUR. Non, Monsieur BACHIRI, on n'a pas passé les marchés. Mais non, Monsieur BACHIRI, ne dites pas de bêtises, vous êtes en train de faire un amalgame monstrueux, on n'a pas passé les marchés! Pour preuve, c'est que la grue qui est actuellement dans le parc, elle est là pour étudier la faisabilité d'une géothermie, elle n'est pas là pour faire la géothermie donc, c'est qu'on est encore dans les études, Monsieur BACHIRI et si c'est possible de faire cette géothermie, on lancera un marché pour la faire. Et c'est déjà prévu dans le budget que si ça fonctionne, eh bien une géothermie d'un Hôtel de Ville comme ça, c'est 380 000 euros pour faire la géothermie et ça, c'est du développement durable mais pour l'instant, la grue qui est là, elle est là pour faire des sondages, ce qui prouve qu'on est encore dans les études et on n'est pas dans les marchés!

Monsieur VERCAMER. Allez, on ne va pas s'énerver mais sachez que sur l'école Jules Ferry c'est pareil, on a décidé d'un budget et si ça tombe, on ne va pas avoir le même budget parce qu'il y a des concertations avec les enseignants, etc. Vous allez nous dire, ah non, ça va augmenter alors on peut peut-être arrêter la concertation. C'est cela la concertation, Monsieur BACHIRI, si c'est pour dire à la concertation, de toute façon, on ne changera rien parce que Monsieur BACHIRI a dit que le budget ne devait pas bouger, ce n'est pas la peine de la faire. Là, on a fait la concertation avec le personnel, l'école, les enseignants et les parents d'élèves et quand on fait l'Ecole de Musique, c'est avec les profs de l'Ecole de Musique et les usagers de l'Ecole et cela change le budget initial que l'on a prévu mais on n'a pas encore passé les marchés.

Monsieur BISCOP. Regardez, Monsieur BACHIRI, la concertation de Madame Ségolène ROYAL pour l'écotaxe, regardez.

Monsieur VERCAMER. Si vous voulez bien, on va passer au vote pour les délibérations 17 et 18.

Vote: unanimité sauf 2 abstentions

Je vous remercie. La séance est levée et bonnes vacances.